

Conseil général d'Indre-et-Loire

**FONDS DES SEIGNEURIES
DE COURCOUÉ, PREUGNY
ET DÉPENDANCES**

1336-[1836]

**RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ
Sous-série 35 J**

établi par Eric SYSSAU
assistant qualifié de conservation du patrimoine

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE

Tours
2006

INTRODUCTION

Dates extrêmes : 1336-[1836].

Importance matérielle : 68 articles (dont 9 registres ou forts cahiers¹), occupant 0,8 mètre linéaire.

Modalités d'entrée :

Le 17 janvier 1973, au marché aux puces de Tours, M. Riche, Conservateur en chef des Archives départementales d'Indre-et-Loire, achetait à M. Bertrand, brocanteur à Thenay (Loir-et-Cher), un fonds d'archives d'un demi-mètre linéaire concernant la seigneurie de Courcoué. Le 24 janvier, le même brocanteur exposait au même endroit un second lot représentant environ un mètre et demi d'archives. Il accepta de le confier aux Archives départementales d'Indre-et-Loire pendant une semaine. L'analyse sommaire effectuée par Mmes Durand, conservateur adjoint, et Bréjeon, commis d'archives, permit d'identifier un chartrier de famille. Mais les liens de parenté ne purent être mis en évidence, et l'achat en bloc des documents ne pouvait être envisagé pour des raisons financières. Une note en date du 1^{er} février 1973 fut envoyée par Mme Durand aux directeurs des services d'archives du Cher, de la Vienne et des Deux-Sèvres, en leur proposant d'acquérir la partie du chartrier concernant leur département.

Conditions d'accès : accès libre.

Conditions de reproduction : reproduction libre, sous réserve du respect du règlement de la salle de lecture. Par analogie avec les documents reliés, les liasses demeurées liées ne peuvent être photocopiées.

Contenu et intérêt du fonds :

La majeure partie du fonds intéresse un ressort très limité (les deux tiers environ de l'actuelle commune de Courcoué), dont la situation aux confins de l'Anjou, du Poitou et de la Touraine fournit un précieux cas d'étude. Les archives conservées concernent une quinzaine de familles, notamment protestantes, de petite ou grande noblesse, et offrent plusieurs échappées vers d'autres localités du département, le Cher, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Vienne.

1. Pour des raisons pratiques, on a regroupé en un article, coté 35 J 1, deux gros cahiers non compris dans ce compte.

La note du 1^{er} février 1973 précédemment citée décrivait trois ensembles :

- « 1° La première partie concerne la seigneurie de Courcoué et la famille de Gébert, seigneur de Preugny, fief dépendant de Courcoué². Un petit dossier concerne le fief de Rigny³ et les familles de Jussac, de Remigioux et de Galiffet. [Elle] représente 0,5 mètre et a été acheté[e] le 31 janvier 1973 (*sic*) pour 500 francs.
- « 2° Le second lot concerne le département du Cher et la famille Guérin d'Homery. Cette famille qui habite la commune de Saligny-le-Vif⁴ possède des terres situées à Corgy et particulièrement un domaine dit « du Chailloux »⁵. Ces possessions ont été achetées en bien national, appartenant à l'émigré Ambroise Polycarpe de La Rochefoucault d'Oudanville dont la femme Le Tellier récupéra une certaine partie. Un Guérin d'Homery épouse Marguerite Lauvergeat dont le père s'appelait Charles du Carroy : 2 dossiers.
- « 3° Le troisième lot d'archives qui constitue l'autre partie importante pose quelques problèmes. Il s'agit des papiers de la seigneurie de Circoupe qui appartenait au sieur du Tréhan, seigneur de La Jarrie. Il semble que cette seigneurie, qui relevait du fief de Vieillemont, soit située sur la frontière de la Vienne et des Deux-Sèvres⁶ : environ 0,5 mètre. »

Le présent fonds correspond peu ou prou au « premier lot ». Il réunit les archives de deux des ensembles seigneuriaux se partageant sous l'Ancien Régime le territoire de la paroisse Saint-Denis de Courcoué (à l'exception d'une large frange est), aux confins du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine : les seigneuries de Courcoué, de Preugny et leurs dépendances. Il représente un pan des titres concentrés entre les mains de François Joseph Pierre de Mondion (1737-[1816]), acquéreur en 1784 des seigneuries de Courcoué, Boisé et La Ménardière, des métairies de La Chênaie, La Michelière, Le Montait, et de la borderie de La Percevauderie, puis, en 1811, des domaine, terre et château de Preugny, maisons et métairies de Preugny et Bourg-Neuf, maison et borderie des Bouchets et toutes leurs dépendances.

Les notices qui suivent puisent l'essentiel de leurs sources dans les documents du fonds, confortés, pour les généalogies des familles Beauvau et Gébert principalement, par le *Dictionnaire* de Beauchet-Filleau. L'origine des informations n'a été qu'exceptionnellement indiquée : l'« orientation bibliographique », les « sources complémentaires », le répertoire même muni de son index permettront d'en retrouver au besoin la provenance exacte.

*
* *

Les actes touchant la seigneurie de *COURCOUÉ* (35 J 1-11, de 1467 à 1787) sont peu nombreux. Ils permettent cependant de reconstituer la succession des seigneurs et des fermiers.

Consistance et dépendances

La seigneurie de Courcoué, relevant à foi et hommage de Faye-la-Vineuse, seigneurie membre du duché de Richelieu, et en partie de la seigneurie de La Salle, a connu de

2. Précision erronée (cf. ci-dessous).

3. Ancien fief situé à Razines, relevant de Faye-la-Vineuse à foi et hommage plein, tenu aux XVII^e et XVIII^e siècles par la famille La Viallière, alliée à la famille Remigioux. Ce fief n'est pas l'objet du dossier conservé (cf. ci-dessous).

4. Canton de Baugy, arrondissement de Bourges, département du Cher.

5. Corgy et Le Petit-Corgy : communes de Villequiers, limitrophe de Saligny-le-Vif, et au même canton de Baugy. Le Grand-Corgy (château) est en revanche situé à Saligny-le-Vif, tout comme Le Chaillou (autrefois Le Chailloux).

6. Aucun de ces toponymes n'a pu être plus sûrement localisé.

nombreuses ruptures de transmission. Au XVI^e siècle, elle conservait des liens avec les seigneuries proches de Travesais ⁷ et de Pont Amboisé ⁸, ainsi qu'avec celle de La Motte d'Usseau ⁹. En 1784, l'ensemble seigneurial acquis par Charles Drouin ¹⁰ consistait en :

- les château, terre et seigneurie de Courcoué, avec droit de châellenie, haute, moyenne et basse justice, haute et basse voirie, droits en dépendant, patronage de l'église et seigneurie de la paroisse de Courcoué, patronage et présentation de la chapelle Notre-Dame de Lorette ;
- l'emplacement de l'ancien château de Boisé, dont il restait la grange ; la terre et seigneurie de Boisé en haute, moyenne et basse justice, haute et basse voirie, droits en dépendant, droit d'étang et retenue d'eau ;
- la seigneurie de La Ménardière, avec droit de moyenne et basse justice ;
- la dîme de Courcoué, cens, rentes en blé, argent et volailles, dépendant desdits fiefs et seigneuries ;
- les métairies de La Chênaie, La Michelière, Le Montait, la borderie de La Percevauderie, futaies, bosquets, varennes, bois taillis en coupe réglée, clos de vignes, pâtures, terres labourables (terres dont la féodalité s'étendait sur Courcoué, La Tour-Saint-Gelin, Lièze, Chezelles, Verneuill, Braye, Braslou).

La seigneurie de Boisé, détenue par les seigneurs de Courcoué, relevait à foi et hommage de la terre du Plessis-Baunay ¹¹, en Poitou.

Familles

Famille COCKBOURNE

En 1503, la seigneurie de Courcoué est acquise par Georges Cockbourne, seigneur d'Orval, lieutenant de la garde écossaise du roi.

Famille DELALANDE

En 1506, le retrait des terres et seigneuries de Courcoué et Travesais est effectué par Louis Delalande, de Patrick Cockbourne, curateur de Jean et René Cockbourne, enfants mineurs de feu Georges Cockbourne, en la présence notable de Gilles Dubec, chevalier, seigneur de La Motte d'Usseau, pleige et caution dudit Delalande.

Famille DUBEC

En 1467, « noble dame Marguerite Dubec » avait déjà quelques biens ou rentes à Courcoué. En 1538, Guy Dubec est sieur de La Motte d'Usseau et de Courcoué. En 1566, Macé Dubec [*sic* pour *Marc* Dubec ?] est seigneur de Courcoué ¹².

En 1596-1598 intervient le partage, à la demande de René Degain, des biens de feu Marc Dubec, écuyer, seigneur de Courcoué, époux de Renée Duverger, et de ceux de feu son

7. Le Grand et le Petit Travesais : commune de Courcoué.

8. Commune de Luzé, canton de Richelieu, arrondissement de Chinon.

9. Commune d'Usseau, canton de Léigné-sur-Usseau, arrondissement de Châtelleraut, département de la Vienne.

10. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 3 E 11 /194 : acte de vente du 29 octobre 1784 devant maître Henri Cartier, notaire résidant à Richelieu.

11. Le Plessis, ancien fief et haute justice relevant du duché de Châtelleraut, est actuellement une ferme située commune de Saint-Gervais, canton de Leigné-sur-Usseau, arrondissement de Châtelleraut, département de la Vienne.

12. 35 J 41.

frère Antoine Dubec, seigneur de La Motte d'Usseau, entre la veuve de Marc Dubec et leurs cinq enfants survivants, Marie, leur fille aînée, étant décédée sans héritier :

- Esther, l'aînée après Marie ;
- Sarah, épouse (1596) Florimond de La Chesnaye ;
- Judith, épouse (v. ou av. 1596) René Degain, sieur d'Availle ;
- Anne, alors mineure semble-t-il ;
- Marguerite, la plus jeune.

Famille FERGON

Esther Dubec épouse (ap. 1598) Martin de Fergon, écuyer, seigneur de La Motte d'Usseau, [...], La Pataudière (à Champigny-sur-Veude) et Courcoué.

Famille BEAUVAU

1. La fille unique des précédents, Charlotte de Fergon, épouse Louis de Beauvau († 1641), chevalier, seigneur de Rivarennnes et des Aulnais, capitaine des cheveu-légers, fils de Louis de Beauvau et de Charlotte de Brillouet, fille unique et seule héritière de Jacques de Brillouet, seigneur de Riparfonds (à Huismes), et de Guyonne de Baraton, dame de Rivarennnes. De ce mariage sont issus :
 - François de Beauvau, marquis de Beauvau, qui suit ;
 - Jean Louis de Beauvau, prieur de Notre-Dame du Pré, au Mans ;
 - Louis de Beauvau, qui de N. de La Chesnaye, dame de La Brosse, laisse Louis, seigneur de La Brosse, dont la fille unique épouse le comte de Lucé.
2. François de Beauvau (1624-...), chevalier, marquis de Beauvau, comte de Crissé et autres places, conseiller du roi en ses conseils, maître de camp en ses armées, grand-maître des eaux et forêts au ressort de Chinon, capitaine général des chasses en Touraine, épouse Louise de La Baume-Le-Blanc de La Vallière, fille de Jean et de Françoise de Beauvau du Rivau, dont notamment :
3. Gabriel Henri de Beauvau, marquis de Montgauger (à Saint-Epain), seigneur de Crissé, Nueil, Les Roches-Tranchelion, Beugny, Courcoué, Boisé, époux en premières noces (1682) de Marie Angélique de Saint-André, fille de Pierre, trésorier général de la marine, et de Marie Aimée Dieu, et en secondes noces (1694) de Marie Madeleine de Brancas, fille de Louis François, duc de Villard, et de Madeleine Girard. Du premier lit :
 - Marie Thérèse, qui suit ;
 - Henriette Louise, qui épouse en 1711 Hubert de Choiseul.
4. Marie Thérèse de Beauvau épouse en 1711 Pierre Madeleine de Beauvau (1663-1734), marquis du Rivau, maréchal des camps et des armées du roi, chevalier de ses ordres, directeur général de la cavalerie. Une fille unique sort de cette union :
5. Marie Anne Elisabeth de Beauvau (1712-...), mariée en 1730 à Paul Louis de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, rapidement veuve, seule et unique héritière de Pierre Madeleine de Beauvau.

Famille DROUIN

Marie Anne Elisabeth de Beauvau vend en 1749 à Charles Drouin, ancien capitaine de milice à Saint-Domingue demeurant à L'Île-Bouchard, les « maisons, [...], fiefs, terres et seigneuries de Courcoué et Boisé, métairie du Montet, de La Michellière et de La Chesnaye, appartenance et dépendance »¹³.

13. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 3 E 49 /195, n° 24 : acte de vente du 3 mars 1749 devant maître Joseph Lenoir, notaire résidant à L'Île-Bouchard.

Famille MONDION

En 1784, Elisabeth Anne Drouin, veuve de Charles Drouin et usufruitière des terres de Courcoué, Boisé, etc. *et alii* vendent les seigneuries de Courcoué, Boisé, la Ménardière, et les métairies ci-dessus citées à François Joseph Pierre de Mondion (1737-[1816]), chevalier, seigneur de la Chambaudière et Tournelay, major du régiment de Conti infanterie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, époux (1781) d'Elisabeth Michelle Chevalezeau de Boisragon, fille de Louis Alexandre de Boisragon et d'Henriette Marie du Breuil-Héliion, demeurant à Poitiers.

Famille RUZÉ D'EFFIAT

L'une des deux filles des précédents, Charlotte Barbe de Mondion, épouse en 1808 Armand de Ruzé d'Effiat (1780-1870), fils de Benoît Jean Gabriel de Ruzé et de Madeleine Bouin de Noiré, émigré (1792-1801), maire de Chinon (1816-1828), député (1822-1824 et 1827), pair de France (1826-1830).

*
* *

En conséquence sans doute d'une clause de l'acte de vente de 1811, stipulant que les vendeurs devront « remettre audit sieur acquéreur les titres de propriétés, renseignements et documens relatifs aux domaines ci-dessus vendus », le fonds seigneurial de *PREUGNY* (35 J 12-42, de [1449] à 1812) est plus étoffé. Il renferme quelques papiers des familles Butan et Gébert, dans laquelle s'éteignit la première, et de leurs alliés Gréaulme (et par eux Favereau, Mars, Tréhan), Blet ou encore Merien, Mosson, Savary. On y trouve surtout des actes permettant de retracer l'emprise territoriale et les droits de l'ancienne seigneurie. Pour la plupart enliassés et annotés par Isaac Prosper de Gébert dans les années 1720-1730, ils portent la marque de plusieurs procès.

Consistance et dépendances

A la différence de la seigneurie de Courcoué, la seigneurie de Preugny s'est transmise sans solution de continuité entre la fin du XVI^e siècle et la veille de la Révolution, passant simplement de la famille Butan à la famille Gébert par épuisement de la première dans la seconde. La généalogie foncière de l'ensemble territorial détenu par ces familles est néanmoins complexe.

Depuis la seconde moitié du XV^e siècle, les Butan étaient, sur le territoire de la paroisse Saint-Denis de Courcoué, seigneurs de Preugny (fief relevant d'Oigné, à Cravant, relevant lui-même de la châtellenie de L'Ile-Bouchard ; mais dépendant de la juridiction royale de Châtellerault, du présidial de Poitiers, et suivant la coutume de Poitou) et de La Mabilière (fief relevant de Germigny, à Braye-sous-Faye, et suivant la coutume d'Anjou). Ils jouissaient encore du fief de Pouilly (apporté par Révérande Briant, épouse de Dimanche Butan)¹⁴, de la forteresse de Preugny, incluant divers droits dans le bourg de Courcoué et les paroisses de Braslou, Chaveignes, La Tour-Saint-Gelin, Le Sablon. Afin d'honorer la lourde dot accordée à Gabrielle de Butan pour la marier à Josias Pierres, sa famille lui donna en partage La Mabilière et le fief de Pouilly, à tenir en indivis avec son frère Jean Butan, qui conservait la seigneurie de Preugny et son droit d'aîné dans les deux seigneuries en indivis. Isaac de Gébert, époux de la fille de Jean Butan, prénommée Gabrielle comme sa tante, fit entrer dans l'hommage qu'il rendit en

14. Note portée sur la « chemise » de la liasse 35 J 23.

1642 à Oigné comme seigneur de Preugny et aîné du fief de Pouilly, son cousin germain, fils de Josias Pierres et de Gabrielle de Butan, Hector Pierres, sieur de Narçay et de La Mabilière, considéré ainsi comme tenancier d'un « arrière-fief » de Preugny. De même, Anne Suzanne Pierres, fille de Josias Pierres et de sa première épouse, Suzanne Carré, et veuve d'Isaac, fils du précédent Isaac de Gébert, fit entrer Gabrielle Pierres, dame de La Mabilière, fille cadette d'Hector Pierres et épouse de Prosper de La Mothe, seigneur de Montberard, dans l'hommage qu'elle rendit à Oigné. Entre-temps, le fief de Pouilly, tenu conjointement de 1612 à 1657, avait été partagé entre Isaac de Gébert et Hector Pierres. La partie vers Chaveignes et Le Sablon, principalement Les Varennes Rouées, les frêches de La Combe (village de La Mabilière) et des Douets, le clos de vigne des Horson, fut réunie à La Mabilière. Le reste (c'est-à-dire en premier lieu les droits au Bois Godet, aux Bouchets, à Bourg-Neuf, à La Picardie, les dîmes et les droits dans l'église de Courcoué), demeura à l'aîné des Butan, comme annexé au fief de Preugny. Ces règlements familiaux déposèrent le chartier de Preugny non seulement des titres propres de La Mabilière, mais aussi de titres de la famille Butan, dont les Pierres avaient à connaître pour prouver leur noblesse en ligne maternelle.

La Mabilière, sans cesser d'être considérée comme arrière-fief de Preugny, revint à François de La Fouchardière, puis fut vendue à Charles Drouin, seigneur de Courcoué, sans être confondue avec ce fonds principal : elle resta dans la famille Drouin au-delà de la Révolution.

Suite au décès de Maximilien Pierres, la seigneurie des Varennes Rouées revint en 1677 à Gabrielle Pierres, fille d'Hector Pierres, nièce du défunt. En 1726, elle appartenait à Archambault de La Gatinelle.

La même complexité se retrouve pour les dîmes dont jouissaient les seigneurs de Preugny. La dîme de l'Aubuis était partagée entre les seigneurs de Preugny et de La Mabilière (un quart chacun), et le curé de Courcoué (la moitié). La dépendance de la seigneurie de Preugny était d'un quart en ce qui était de la paroisse de Courcoué, et pour une moitié en ce qui était de celle de La Tour-Saint-Gelin et Chaveignes. La dîme des Chilloux, paroisse de Chaveignes, appartenait pour moitié au seigneur de Preugny, pour moitié à celui de La Mabilière. Elle relevait censitairement du fief de Pouilly, réuni à la seigneurie de Preugny. Elle fut acquise en 1747 d'Isaac Prosper de Gébert par François de La Fouchardière, à fin de la partager par moitié avec son fils, prêtre, également prénommé François. Une autre dîme, dite du chapitre, ou de La Combe, autrement de Creully, appartenait pour le tout au sieur de Narçay après le partage de 1657.

Familles

Possesseurs antérieurs

La famille Gébert conservait en 1742 un acte d'acquisition, par Louis de Mugné, écuyer, de Preugny ou partie de Preugny (1456), « grande nappe de parchemin » difficilement lisible¹⁵.

Famille BUTAN

1. Michel Butan, écuyer, épouse Ambroise de La Haye, dont :
2. Michel II Butan, écuyer, seigneur de Preugny et de La Mabilière, dont :

15. 35 J 43.

3. Dimanche Butan († ap. 1543), seigneur de Preugny. Il épouse en 1514 Révérande Briant († av. 1542), dame de La Juderie, paroisse de Braslou, dont :
 - Louis Butan, écuyer, prêtre et chanoine de l'église Notre-Dame de Montreuil-Bellay, qui cède son droit d'aînesse au fief de La Mabilière (1536) et généralement l'ensemble de ses droits dans la succession de ses parents (1542) à son cadet, Pierre ;
 - Pierre Butan, qui suit ;
 - René Butan († 1574), écuyer, seigneur des Varennes Rouées, époux de Françoise de Maincarque, fille de M. de Beauregard.
4. Pierre Butan, seigneur de Preugny, de La Mabilière et du fief de Pouilly, épouse en 1536 Françoise Rageau, fille de Gabrielle de Gannes. De Pierre II Butan sont issus :
 - Marguerite Butan, épouse de Jacques des Robinières ;
 - Mathieu Butan, seigneur de La Mabilière, marié, mort sans héritier ;
 - Pierre II Butan, qui suit ;
 - Louise Butan, épouse de René Dupuy, écuyer, seigneur de La Couture et de La Touche ;
 - Anne Butan.
5. Pierre II Butan († v. 1599), seigneur de Preugny, de La Mabilière et du fief de Pouilly, épouse [en 1574] Louise de Saint-Jouin, fille de Bertrand de Saint-Jouin, écuyer, et de Marguerite de Mosson. Cadet, il refait la branche aînée à la mort de son frère Mathieu. Dont :
 - Jean de Butan, qui suit ;
 - Gabrielle de Butan, sa cadette, qui épouse [en 1599] Josias Pierres, seigneur de La Bonninière (paroisse d'Usseau, en Poitou), fils aîné de Guy Pierres et Jeanne de Mauléon, veuf en premières noces de Suzanne Carré ;
 - Marguerite de La Mabilière, bâtarde née av. 1591, épouse de Louis Bedar, tailleur d'habits.
 Louise de Saint-Jouin épouse en secondes noces (1599) Guy Pierres, veuf de Jeanne de Mauléon et père de Josias Pierres.
6. Jean de Butan († av. 1633), écuyer, seigneur de Preugny et de La Mabilière, est le premier pour lequel les documents originaux emploient parfois la particule. Il épouse en premières noces (1610) Suzanne de Lescure [† 1618], fille de Louis de Lescure, écuyer, sieur du Breuil, et d'Isabelle de Barbezier. De cette union sortent :
 - Gabrielle de Butan, l'aînée, qui suit ;
 - Madeleine de Butan, épouse [dès 1633] de Josias Merveillant, écuyer, sieur de Fourchefière et de Pelouaille ;
 - Elisabeth (Isabelle, Isabeau) de Butan, épouse de Vital Rocas, écuyer, sieur de La Noue, veuf en premières noces de Philippe de Gébert, sœur d'Isaac de Gébert.
 En secondes noces (1619) Jean de Butan épouse Marthe Damours († av. ou en 1643), dont :
 - Marthe de Butan, épouse (v. 1648-1649) de Jean de Guieffron, écuyer, sieur de Beauregard.
7. Gabrielle de Butan, dame de Preugny et du fief de Pouilly, épouse en 1639 Isaac de Gébert.

Famille GÉBERT

1. Isaac de Gébert, cadet de la maison de Noyant, seigneur de Baugé, fils de Jean de Gébert et d'Antoinette de Périon, épouse en 1639 Gabrielle Butan, dame de Preugny et du fief de Pouilly (veuve en 1665, † av. ou en 1673), dont :
2. Isaac II de Gébert (1647-1694), chevalier, seigneur de Preugny, aîné du fief de Pouilly, épouse en premières noces (1678) Marguerite Lemesnager, dame de La Crouezerye, fille de Pierre Lemesnager, écuyer, sieur de Lambraye, et de Marie Pasquereau, dont aucun

enfant ; et en secondes noces (1680-1681) Anne Suzanne Pierres (1664-ap. 1731), fille de Josias Pierres, seigneur de Périgny, et de Suzanne Carré, dont :

- Isaac Prosper de Gébert, qui suit ;
- Anne de Gébert ;
- Marie de Gébert.

3. Isaac Prosper de Gébert (1692-1765), chevalier, seigneur de Preugny, aîné du fief de Pouilly, épouse Marie Elisabeth de Gréaulme, fille aînée de Pierre Paul de Gréaulme, chevalier, seigneur de Pont (paroisse de Razines) et de Marie Favereau. Parmi leurs deux filles et quatre garçons :

- Isaac Prosper Hardouin de Gébert (1725-1778), l'aîné ;
- Pierre Isaïe de Gébert, qui suit ;
- Jean Baptiste Hardouin de Gébert ;
- Julie Rose de Gébert.

4. Pierre Isaïe de Gébert (1728-v. an II/an VII), chevalier de Saint-Louis, seigneur de Pont, Bournay, La Couture, partie des fiefs de Chantejean, capitaine au régiment de grenadiers royaux de Touraine, épouse en 1780 Thérèse Rosalie de Blet (1754-v. 1810), dont :

- Thérèse Antoinette Armande de Gébert, épouse de Louis Joseph de Mangin d'Hermantin ;
- Perrine Rosalie Jeanne Marthe de Gébert, épouse de François Louis de Mauvise.

Les deux sœurs et leurs époux se partagent en deux lots les immeubles échus de la succession de leurs parents et beaux-parents : domaine de Pont à Razines, métairies de La Couture et de Bournay à Braslou, domaine de Preugny à Courcoué (acte sous seing privé enregistré à Richelieu le 26 décembre 1810)¹⁶. Louis Joseph de Mangin d'Hermantin et son épouse vendent leur part, du moins les domaines, terre et château de Preugny, maison et métairie du même lieu, maison et métairie de Bourg-Neuf, maison et borderie des Bouchets et toutes leurs dépendances, à François Joseph Pierre de Mondion le 26 août 1811, devant maître Fourchault, notaire à Richelieu¹⁷.

*
* *

La réunion de ces deux seigneuries en un « domaine de Courcoué » au XIX^e siècle a laissé une documentation touchant l'acquisition de biens nationaux, des états de constitution des terres, une comptabilité journalière suivie (35 J 43-58, de 1760 à [1836]).

*
* *

La présence parmi ces archives (ci-dessus « premier lot »), d'un « dossier » de comptes et mémoires relatifs à la succession du marquis de Jussac (35 J 20, de 1723 à 1745) s'explique par le mariage, en 1780, de Pierre Isaïe de Gébert, héritier des seigneurs de Preugny, avec Thérèse Rosalie de Blet, petite-fille d'Armand François de Blet. Des précisions généalogiques sont nécessaires pour saisir l'implication de ce dernier dans la succession Jussac.

René de Jussac († 1644) eut d'Anne de La Barre plusieurs enfants, dont Alexis de Jussac (1652-1719), marquis de Jussac, seigneur de Crémille¹⁸ et de La Morinière, époux de Catherine Denis et père d'Alexis Hyacinthe Henri de Jussac (1697-1720).

Marguerite de Jussac (v. 1619-1662), sœur de René, épousa Jean Jacques Duverdier († 1675), écuyer, sieur de La Bastide et de Rilly-sur-Vienne. De cette union naquirent d'une part

16. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 3 Q 7115.

17. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 3 E 11 /630.

18. Commune de Mazières-de-Touraine, canton de Langeais, arrondissement de Chinon.

Pierre Duverdier, écuyer, sieur de La Chaise, époux de Marthe de Besdon et père de Madeleine Duverdier, mariée en 1702 à René Daux, écuyer, sieur de Jardre ; et d'autre part Françoise Duverdier (v. 1640-1710), épouse de René Devilliers, chevalier, seigneur de Marigny (v. 1629-1661), dont une fille épousa Jacques de Remigioux, écuyer, seigneur de La Fuye et de Chanteloup. Ce dernier couple donna naissance à Jacques de Remigioux († v. 1728), marié en 1688 à Elisabeth de Blet (1667-1743), dont naquirent deux fils décédés avant leur père et cinq filles.

La succession du jeune marquis de Jussac décédé en 1720 échut aux descendants de Marguerite de Jussac. Les décès qui affectèrent la troisième génération, particulièrement celui de Jacques de Remigioux, multiplièrent les ayants droit et les intervenants, sans compter les procureurs et créanciers.

Les prétentions des filles de René Daux et Madeleine Duverdier, Fulgence Thérèse (épouse d'Armand François de Blet, seigneur de Chargé et de Razines) et Marguerite (épouse de Jacques Joseph Alexandre de Sorbiers, chevalier, seigneur de Saunay), dont Jacques de Remigioux avait été tuteur (1723) et curateur, furent défendues par Armand François de Blet et son frère, l'abbé Louis Joseph de Blet (par ailleurs neveu d'Elisabeth de Blet mentionnée ci-dessus). Fulgence Thérèse Daux, et par elle son époux Armand François de Blet, représentait l'aîné dans cette succession, concernant des fonds en Touraine, Anjou et Poitou. Le préciput était constitué des terres de La Morinière (adjudgée au marquis de Galliffet en 1739) et de Crémille (saisie à la demande de Louis Paul Boucher (marchand drapier à Paris) et consorts, créanciers, avant qu'en jouisse Nicolas de Barrême, écuyer, l'un des directeurs généraux de la Compagnie des Indes.

Des papiers Guérin d'Homery (ci-dessus désignés « second lot ») ne subsistent aux Archives départementales d'Indre-et-Loire que trois pièces égarées (35 J 21), concernant le domaine de Forest, paroisse de Charly (1776), des bois à Blet et Nérondes¹⁹ (1782) et les bâtiments de Boissonnet, appartenant à M. Guérin d'Homery²⁰ (1812). Ces documents sont certainement venus aux mains des Gébert par le même biais que les papiers touchant la succession Jussac. Les archives départementales du Cher n'ont pas acquis les deux dossiers qui leur étaient proposés en 1973 et ne conservent sous la cote J 1167 que des photocopies de documents et les notes manuscrites qui leur avaient été communiquées par M. Bertrand, à l'exception d'un original (acte de succession, 1810).

A défaut de « papiers de la seigneurie de Circoupe » (ci-dessus désignés « troisième lot »), le présent fonds conserve encore des titres fonciers du sieur de Tréhan, regardant les fiefs des Courmières²¹ et de Charoulière²² (35 J 15-18, de 1599 à 1788). Leur présence s'explique probablement par une parenté éloignée. Des enfants de Louis Favereau, seigneur de Doussay, Marie Favereau épousa en 1673 François du Tréhan, et donna naissance à un fils du même nom. Son frère, Louis II Favereau, épousa vers 1670 Jeanne de Mars, fille de Bertrand Roger, chevalier, seigneur de Colombiers²³, dont naquirent Jean Favereau, seigneur de Doussay, époux de Françoise Dumas, et Marie Favereau, épouse de Pierre Paul de Gréaulme.

19. Blet, Charly : communes du canton de Nérondes, arrondissement de Saint-Amand-Montrond, département du Cher.

20. Boissonnet, non localisé, mais à probable proximité des lieux précédents. Homery ou Osmary est à la fois le nom d'une commune du canton de Dun-sur-Auron et d'un domaine situé sur le territoire de la commune de Blet.

21. Dans la paroisse et actuelle commune de Nueil-sur-Layon, canton de Vihiers, arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire.

22. Sur les paroisses et actuelles communes de Saint-André-sur-Sèvre (canton de Cerizay, arrondissement de Bressuire, département des Deux-Sèvres) et de Montournais (canton de Pouzauges, arrondissement de Fontenay-le-Comte, département de Vendée).

23. Commune du canton et de l'arrondissement de Châtellerault, département de la Vienne.

Deux autres sous-ensembles, que n'avait pas mis en évidence le récolement de 1973, avoisinent ces papiers. Le premier consiste en titres de la famille Mondion pour des biens situés hors département (35 J 59-60, de 1792 à 1826). Le second est constitué de titres du chanoine Ferdinand Bouin de Noiré, grand-oncle du gendre de François Joseph Pierre de Mondion, Armand de Ruzé d'Effiat, qui recueillit Courcoué en 1827. Il s'agit surtout d'une série de journaux de dépenses et recettes de la terre et maison de Sassay²⁴, courant, sans réelle solution de continuité, de 1744 à 1828 (35 J 61-65).

Parmi les pièces isolées analysées en fin de répertoire, signalons deux aveux de biens tenus d'Hugues de Chargé à proximité de Courcoué (35 J 66, XIV^e s.), ainsi que le cahier du décret des terres et métairies de Chargé²⁵ et de La Blanchardière²⁶ (35 J 67, 1596-1602).

Présentation du répertoire :

Les documents n'avaient pas connu de classement depuis leur entrée aux Archives départementales et étaient restés mêlés. On a ordonné le fonds en regroupant distinctement les bribes des deux « chartriers » et en traitant à part le fonds domanial du début du XIX^e siècle. A l'intérieur de chacun des fonds d'Ancien Régime, on a séparé, conformément à l'usage et autant que possible, les papiers de familles des titres seigneuriaux et fonciers. Au-delà de cette organisation générale, le classement est demeuré contraint par des dispositions anciennes, les liasses formées au XVIII^e siècle et restées liées depuis ayant été respectées. Pour justifier quelques « mélanges » involontaires et prévenir toute dispersion, la dépendance matérielle des documents a été dans ce cas de figure indiquée.

Deux niveaux d'analyse ont été adoptés : le premier, synthétique, restitue la structure et les objets principaux du fonds. Le second, analytique, apparaît en retrait et d'un corps plus petit. Il est apparu indispensable pour rendre compte de la diversité des documents réunis sous un même objet, et fournir les informations d'ordre généalogique, chronologique, géographique, voire juridique indispensables à l'intelligence du fonds.

L'index se limite aux noms de personnes et aux noms géographiques cités dans le corps du répertoire. Faute de documents concernant précisément ces terres, on n'a pu localiser nombre de seigneuries dont jouissaient les alliés ou « interlocuteurs » des seigneurs de Courcoué et Preugny : on a toutefois indexé leurs noms, dont la liste se trouve au bas du tableau géographique des noms de lieux cités dans l'index précédant cette annexe.

24. Commune de Ligré, canton de Richelieu, arrondissement de Chinon. Ces archives complètent le chartrier du château de Sassay, en partie donné, en partie déposé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire (sous-séries 2 J et 18 J). Voir à ce sujet les introductions aux répertoires numériques de ces fonds et L. DE GRANDMAISON, « Les archives du château de Sassay », *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XLIII, 1904, pp. 95-133 (Archives départementales d'Indre-et-Loire, 1158 PERU 40, usuels H).

25. Commune de La Roche-Clermault, canton et arrondissement de Chinon.

26. Commune de Marçay-sur-Vienne, canton de Richelieu, arrondissement de Chinon.

A JETER

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages généraux, dictionnaires et armoriaux

- BEAUCHET-FILLEAU, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Poitiers, Impr. Oudin, puis Fontenay-le-Comte, Impr. Lussaud, 1891-1979, 7 vol. 4°1222/1-7, usuels B
- CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.), *Armorial général de Touraine*, Tours, Ladevèze, 1866-1867 (*Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XVIII-XIX), avec supplément, Tours, Suppligeon, 1884, réimpr. Marseille, Laffitte reprints, 1978, 3 vol. 8°2577/1-3, usuels B
- CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.), *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tours, Rouillé-Ladevèze, 1878-1884 (*Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XXVII-XXXII), avec supplément¹, Tours, Suppligeon, 1888, réimpr. Mayenne, Impr. de la Manutention, 1988, 3 vol. 8°2653/1-3, usuels H
- LHERMITE-SOULIERS, *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, Paris, Langlois père et fils et Clouzier, 1665, 553 p. 4°1121/1-3, usuels H (copie)
- PORTEJOIE (P.), *Le régime des fiefs d'après la coutume de Poitou*², Poitiers, Imp. P. Oudin, 1959, 218 p., (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. III, 4^e série).
..... 8°1157

Articles concernant les seigneuries, leurs tenanciers et leurs familles³

- « Le dernier Marquis d'Effiat », *B.S.A.V.C.*, t. II, n°5, 1923, pp. 259-260. 193 PERU 2, usuels H
- B (H.), « A Courcoué au XV^e siècle : rixes entre seigneurs », *B.S.A.V.C.*, t. V, n°10, 1955-1956, pp. 417-421. 193 PERU 5, usuels H
- BOSSEBŒUF (L.), « Le Prieuré de Saint-Blaise-en-Gaudrée », *B.S.A.V.C.*, t. II, n°7, 1925, pp. 385-391. 193 PERU 2, usuels H
- FAUCILLON (E.), « Notes historiques sur l'ancienne terre et seigneurie de Basse près Chinon », *B.S.A.V.C.*, t. II, n°3, 1920-1921, pp. 127-137. 193 PERU 2, usuels H
- MILLET (E.), « La vie rurale dans le Richelais au XVII^e siècle d'après un livre de raison », *B.S.A.V.C.*, t. V, n°10, 1955-1956, pp. 422-441. 193 PERU 5, usuels H

1. Contient notamment un dépouillement partiel des registres paroissiaux de Courcoué.

2. Utile carte du ressort de la Coutume de Poitou au XV^e s.

3. *B.S.A.V.C.* : *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*.

- MONTEYNARD (Comtesse P. de), « Armand de Ruzé, dernier Marquis d'Effiat (1780-1870) », *B.S.A.V.C.*, t. VII, n°6, 1972, pp. 588-589. 193 PERU 7, usuels H
- MONTOUX (A.), « Preugny », *Vieilles demeures de Touraine*, t. I, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1974, pp. 78-79. 8°66/1
- MONTOUX (A.), « La Mabilière », *Vieilles demeures de Touraine*, t. VI, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1984, pp. 68-70. 8°66/6
- MONTOUX (A.), « château de Courcoué », *Vieilles demeures de Touraine*, t. VI, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1984, pp. 65-67. 8°66/6
- MONTOUX (A.), « Pont-Amboisé », *Vieilles demeures de Touraine*, t. VII, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1987, pp. 119-123. 8°66/7
- POIRIER DE NARÇAY (H.), « Une Famille richelaise : étude sur les parents de Bertrand Poirier de Beauvais, Commandant général de l'Artillerie Vendéenne (suite) », *B.S.A.V.C.*, t. V, n°1-2, 1946-1947, pp. 20-27. 193 PERU 5, usuels H

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Le présent relevé est limité aux archives concernant les seigneurs, seigneuries et communautés d'habitants de Courcoué et Preugny conservées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire les plus aisément repérables. On se reportera également, concernant la période révolutionnaire et la vente des biens de la cure de Courcoué, à la sous-série 1 Q et au fonds du district de Chinon (série L, supplément).

167 B 1	Minutes et plumitif de la justice de la châtellenie de Courcoué.	1784-1787
C 9 ff. 457-483	Rôle des vingtièmes de Courcoué.	[1764-1789]
C 1199	Rôles de taille et capitation de Courcoué.	1713-1776
2 C 2655	Bureau de Richelieu, centième denier.- En tête du registre : extrait mortuaire d'Isaac Prosper de Gébert († 1765) et de son fils aîné homonyme († 1778). f ° 88 v° règleme nt de la succession d'Isaac Prosper de Gébert (5 janvier 1779).	[1765]-1779
E 321	Transaction par laquelle les chanoines prébendés de l'église royale et collégiale de Sainte-Radegonde de Poitiers cèdent à Hector Pierres, écuyer, sieur de Narçay et de La Mabilière, paroisse de Courcoué, leur part de la dîme de l'Aubuis, se levant sur les paroisses de Courcoué, Chaveignes et La Tour-Saint-Gelin, et Hector Pierres décharge ledit chapitre de la rente seconde foncière de 31 setiers 3 boisseaux de blé, seigle, orge et avoine qui lui est due sur la même dîme.	1652
3 E 11 /194	Minutes d'Henri Cartier, notaire résidant à Richelieu : vente, par Elisabeth Anne Drouin, veuve de Charles Drouin et usufruitière des terres de Courcoué, Boisé, etc. <i>et alii</i> , à François Joseph Pierre de Mondion, des seigneuries de Courcoué, Boisé, la Ménardière, etc. (29 octobre 1784).	1784
3 E 49 /195	Minutes de Joseph Lenoir, notaire résidant à L'île-Bouchard.- Pièce 24 : vente, par Marie Anne Elisabeth de Beauvau, duchesse de Rochechouart, à Charles Drouin, « ancien capitaine de milice au quartier du Borgne, dépendance du port de paix, île et côte de Saint-Domingue » demeurant à L'île-Bouchard, paroisse Saint-Gilles, des « maisons, [...], fiefs, terres et seigneuries de Courcoué et Boisé, métairies du Montet, de La Michellière et de La	

	Chesnaye, appartenance et dépendance », moyennant 48 000 livres (3 mars 1749). Pièce 45 : entrée en possession de la « terre et seigneurie de la Breche et paroisse de Parcé », acquise pour 26 000 livres, par Charles Drouin, de Picard et Gilles Louis Taschereau des Pictières, selon acte passé le 14 avril devant maîtres Gaudin et Gervaise, notaires à Tours (21 avril 1749).	1749
3 E 54 /3-5	Minutes de Pierre Lambert, notaire résidant à Courcoué : [à noter, d'après L. de Grandmaison, sans préjuger d'autres actes] baux des terres du parc de Courcoué (1707, 1712), bail de la dîme de Pont Amboisé (1709), marché de charpente et couverture au pavillon, bâtiments, granges, écuries du château de Courcoué, métairies du Montait, de La Michelière, de Boisé, au chœur de l'église de Courcoué (1712), nombreuses déclarations à Louise Henriette de Beauvau (1714).	1706-1724
4 E 87 /1-9	Registres paroissiaux et d'état civil de Courcoué.	1669-1922
E dépôt 87	Archives communales de Courcoué déposées.	1791-1960
2 F 6 /23	Inventaire analytique partiel par L. de Grandmaison des minutes de Pierre Lambert (1706-1718).	XIX ^e s.
G 787	Archives de la paroisse de Courcoué.	1600-1790
1 J 171-174	Archives de la famille Lambert.	XVII ^e -XVIII ^e s.
3 P 2 /133	Plans cadastraux de Courcoué.	1836
3 P 3 /906-913	Registres cadastraux de Courcoué.	1837-1948

PLAN DE CLASSEMENT

Seigneurie de Courcoué et dépendances (1467-1787)	35 J 1 – 11
Titres et papiers de familles (1587-1647)	35 J 1 – 2
Titres seigneuriaux (1467-1787)	
<i>Acquisition et transmission de la seigneurie (1510, 1787)</i>	35 J 3 – 4
<i>Aveux (1673, 1752)</i>	35 J 5
<i>Cens et rentes (1467-1693)</i>	35 J 6
<i>Baux de la seigneurie (1709-1781)</i>	35 J 7 – 8
Dépendances (1597-1775)	35 J 9 – 11
Seigneurie de Preugny et dépendances ([1449]-1812)	35 J 12 – 42
Titres et papiers de familles ([1507]-1812)	
<i>Familles principales (1536-1785)</i>	35 J 12 – 13
<i>Familles alliées ([1507], 1812)</i>	35 J 14 – 22
Titres seigneuriaux ([1449]-1771)	
<i>Droits dans l'église de Courcoué (1542-1731)</i>	35 J 23
<i>Dîmes ([1449]-1769)</i>	35 J 24
<i>Cens et rentes (1566-1771)</i>	35 J 25
Dépendances (1521-XIX ^e s.)	
<i>Fief de Pouilly, partie réuni à Preugny, partie à La Mabilière (1524-XIX^e s.)</i>	
Généralités (1657-[1755])	35 J 26 – 29
Titres particuliers (1543-XIX ^e s.)	35 J 30 – 33
<i>Biens de mouvances diverses (1524-1772)</i>	35 J 34 – 38
<i>Biens relevant du fief de Beaumené ([1568]-XVII^e s.)</i>	35 J 39
<i>Droits dus à la seigneurie de Courcoué (1521-1749)</i>	35 J 40 – 41
Communauté d'habitants de Courcoué (1709)	35 J 42

Domaine de Courcoué (1760-[1836])	35 J 43 – 58
Titres et papiers de familles (1760-[1827])	
<i>Famille principale (1760-[1827])</i>	35 J 43 – 45
<i>Famille alliée (1826)</i>	35 J 46
Titres fonciers (1790-[1836])	35 J 47 – 57
Commune de Courcoué (1829-1830)	35 J 58
Propriétés de la famille Mondion hors département (1792-1826)	35 J 59 – 60
Maison et terre de Sassay (1744-1828)	35 J 61 – 65
Pièces isolées (1336-1783)	35 J 66 – 68

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

Signes et abréviations utilisés

ap. : après

av. : avant

n.st. : nouveau style, du 1^{er} janvier, préféré au style de Pâques initial

s.d. : sans date

v. : vers

[...]: lieu ou date restitués

* : une astérisque suivant une cote indique qu'il s'agit d'un registre ou d'un fort cahier

nota : L'orthographe des noms de personnes et de lieux a été autant que possible uniformisée et modernisée. Pour situer les lieux, se reporter au tableau géographique des noms de lieux cités dans l'index.

SEIGNEURIE DE COURCOUÉ ET DÉPENDANCES

(1467 – 1787)

Titres et papiers de familles

- 35 J 1** Titres de la famille Dubec : procès-verbaux de partage des biens de feu Marc Dubec, écuyer, seigneur de Courcoué, époux de Renée Duverger, et de ceux de feu son frère Antoine Dubec, seigneur de La Motte d'Usseau, entre la veuve de Marc Dubec et leurs cinq enfants survivants, Esther, demoiselle de La Motte, Sarah, épouse Florimond de La Chesnaye, Judith, épouse René Degain, sieur d'Availle, Anne et Marguerite (1596-1598, copies 1613 et 1647)¹.
- 1613, 1647
- 35 J 2** Titres de la famille Beauvau : contrat de mariage entre Jean du Rivau, seigneur de Chasseigne et de L'Ile-Bouchard, fils de René du Rivau et Renée de La Haye, et Claude de La Chapelle, fille de Jeanne de La Grandière et François de La Chapelle.
- 1587

Titres seigneuriaux

ACQUISITION ET TRANSMISSION DE LA SEIGNEURIE

- 35 J 3** Lettres de relation du retrait des terres et seigneuries de Courcoué et Travesais par Louis Delalande, de Patrick

1. Cet article réunit, pour en faciliter la comparaison, les deux exemplaires subsistant, copies collationnées cotées « Boisé Sac 1^{er} » (1613) et « Courcoué sac 1^{er} » (1647, plus complète que la précédente malgré une lacune finale). Les biens, comprenant notamment les terres et seigneuries de La Motte d'Usseau, Courcoué, Boisé, Travesais, sont estimés du 21 avril au 18 mai 1596, constitués en lots le 4 février 1597, présentés au lieutenant général de Châtellerault le lendemain 5 février, tirés au sort le 7 janvier 1598. Le même jour, Renée Duverger fait cependant valoir son droit d'opposition, ses deniers dotaux, douaire et droits échus de sa fille aînée, Marie, précédemment décédée sans héritier, ayant été omis. Le 14 janvier 1598, le partage est à ce titre amendé : La Michelière, la métairie de Courcoué, la métairie du bourg et autres biens sont distraits au profit de Renée Duverger. Voir aux articles 1 et 2 la description du château de Courcoué, et à l'article 92 celle du château de Boisé.

- Cokbourne, curateur de Jean et René Cokbourne, enfants mineurs de feu Georges Cokbourne, lieutenant de la garde écossaise du roi (1506, copie 1510)². 1510
- 35 J 4** Etat de paiement de la terre et seigneurie de Courcoué par François Joseph Pierre de Mondion³. 1787

AVEUX

- 35 J 5** Aveux rendus au duc de Richelieu, à cause de la baronnie de Faye, réunie au duché-pairie de Richelieu, par François de Beauvau [1673] et Charles Drouin (1752, acte intégral et extrait). [1673], 1752

CENS ET RENTES

- 35 J 6** Rentes foncières. 1467-1693
- Titres de rentes foncières dues à Marguerite Dubec (1467), à Guy Dubec, écuyer, seigneur de La Motte d'Usseau et de Courcoué (1538, copie 1601)⁴, au seigneur de Courcoué (1634), à François (1681-1684), Gabriel (1684) et Henri Gabriel de Beauvau (1693).

BAUX DE LA SEIGNEURIE

- 35 J 7** Baux de la seigneurie de Courcoué et de ses dépendances⁵ à Pierre et François Lambert, frères (1709, 1718), à François Lambert et Marie Champeigné (1730, portant prolongation de 1738), aux mêmes [1744], à Hilaire Lambert (1752), avec consentement de son épouse Anne Genevois (1754) et cession par elle, veuve, à Jean Etienne Grosset et Marie Lambert (1755), à Joseph Guillot et Françoise Marguerite Monjallon (1780). 1709-1780
- 35 J 8** Entretien : convention pour la réparation des bâtiments affermés, y compris le chœur de l'église de Courcoué (1709)⁶, procès-verbaux de visite de la seigneurie (1773, 1781). 1709-1781

2. En la présence notable de Gilles Dubec, chevalier, seigneur de La Motte d'Usseau, pleige et caution de Louis Delalande. Copie collationnée du 2 juillet 1510 pour Lancelot de La Touche, seigneur des Roches-Tranchelion, lignager de Louis Delalande.

3. Voir l'acte d'acquisition du 29 octobre 1784 dans les minutes de maître Henri Cartier, notaire résidant à Richelieu (3 E 11 /194).

4. Copie collationnée à la requête de Martin de Fergon, écuyer, seigneur de La Motte d'Usseau (1601).

5. Les dépendances comprennent les maisons et métairies de La Michelière, Le Montait et Boisé. En 1709 (acte lacunaire), les deux frères prennent la suite de leur père Charles Lambert, sergent royal. La série est complète, à l'exception du bail de 1773 à Louis Pallu (voir 35 J 8).

6. Voir un marché de travaux passé à ce sujet en 1712 dans les minutes de maître Pierre Lambert, notaire résidant à Courcoué (3 E 54 /3-5).

Dépendances

- 35 J 9** Titres de La Michelière. 1646-1684
- Sentence du grenier à sel de Richelieu déclarant la maison de La Michelière dans les enclaves de Poitou et rédimée de gabelle (1646), certificat par lequel François de Chergé, curé de Courcoué, atteste que René Guérin, métayer de La Michelière, s'approvisionne en sel à Châtellerault (1682), bail à rente d'un arpent de terre dans les bois de La Michelière (1684).
- 35 J 10** Titres de la seigneurie de Boisé ⁷. 1597-1775
- Actes d'acquisitions : échange, entre Renée Duverger et sa fille Esther Dubec, de la terre et seigneurie de Boisé contre la métairie de La Léaudière et le bordage de Champ-Bastard et Petit Marpallu, paroisse de Mazières (1597), vente, par Pierre Poirier et Françoise Raboteau, à Martin de Fergon, écuyer, seigneur de La Motte d'Usseau, de leur part des terres, prés, droits de fief et dîme en la terre et seigneurie de Boisé (1614, copie).
- Aveux et déclarations : aveux de la maison et seigneurie du Grand Travesais, fief, cens et rentes en dépendant, membre de l'abbaye de Turpenay tenu pour raison des terre et seigneurie de Boisé de François, marquis de Beauvau, par Pierre François de Beauvau, abbé commendataire de l'abbaye de Turpenay (1677) ⁸, aveux de partie du fief de Boisé tenu de Charles Drouin, seigneur de Parçay, La Brèche ⁹, Courcoué, Boisé et autres lieux, par René Lebrun La Brosse, écuyer, sieur de La Messardière, de La Gappière et de Boullier (1752), déclaration des domaines tenus au fief de Courcoué, Boisé et autres par Louis Jean Voisine de La Richardière (1775) ¹⁰.
- Actes judiciaires : exécution du retrait féodal, au profit de François, marquis de Beauvau, de la terre, maison et métairie du Buisson, alias le Petit Boisé, sur René Torterue et son épouse, par eux acquise de Claude Cochet, écuyer, sieur du Buisson, et Jean Cochet, écuyer, sieur de Boisé (1666-1667), oppositions de Marie Anne Elisabeth de Beauvau à la saisie réelle des maison et métairie de La Messardière et de L'Eschalièr et leurs dépendances (1735).
- 35 J 11** Titres de la seigneurie de Pont Amboisé. 1614, 1765
- Aveu rendu à Charles Drouin par Louis René Veau, chevalier, seigneur de Rivière, Pont Amboisé et autres lieux, pour son

7. Voir également la cote 35 J 1.

8. Coté « Sac 13, n° 1^{er} : Prieuré noble de Travezay ».

9. Voir l'acte d'entrée en possession de ces biens du 21 avril 1749 dans les minutes de maître Joseph Lenoir, notaire résidant à L'Île-Bouchard (3 E 49 /195, pièce 45).

10. Acte lacunaire. Note : « laquelle est à blâmer ».

hôtel, fief, terre et seigneurie de Pont Amboisé, avec ses appartenances et dépendances, paroisses de Luzé, Braslou, Courcoué et environs (1765).

Acte de vente par François Pouant, demeurant à Lièze, et Pierre Gerraud, demeurant à Chezelles, laboureurs, à Bertrand [Abernaty], écuyer, sieur du Luc, paroisse de Braslou, de prés mouvant du fief, terre et seigneurie de Pont Amboisé (1614).

SEIGNEURIE DE PREUGNY ET DÉPENDANCES

([1449] – 1812)

Titres et papiers de familles

FAMILLES PRINCIPALES

35 J 12 Titres de la famille Butan. 1536-1673

Mariage entre Pierre Butan, fils de Dimanche Butan, écuyer, sieur de La Mabilière, et Françoise [Rageau], fille de Gabrielle de Gannes, veuve : contrat, portant abandon par Louis Butan, frère aîné de Pierre, de son droit d'aînesse au fief, terre et seigneurie de La Mabilière en cas de mort de Dimanche Butan (1536).

Succession de René Butan, écuyer, sieur des Varennes Rouées : accord entre M. de Beauregard, se faisant fort de Françoise de Maincarque, sa fille, veuve de René Butan, et Mathieu Butan, écuyer, seigneur de La Mabilière, Pierre Butan, écuyer, seigneur de Preugny, pour lui et comme procureur d'Anne Butan, René Dupuy, écuyer, seigneur de La Couture et de La Touche, tuteur de ses enfants nés de défunte Louise Butan, sa femme, Charles Renoullard, à cause de sa femme, François Legras, pour ses enfants, tous héritiers de feu René Butan [1574].

Succession de Louis de Lescure, écuyer, seigneur du Breuil, et d'Isabelle de Barbezier, son épouse, père et mère de René de Lescure, écuyer, seigneur du Breuil et de Beauchesne, et de Suzanne de Lescure, épouse de Jean de Butan, écuyer, seigneur de Preugny et de La Mabilière : accord entre René de Lescure et Jean de Butan, touchant notamment les biens de Saint-Mées et Couture (1618).

Succession de Jean de Butan et de son épouse Suzanne de Lescure : accords entre leurs filles et gendres (1633-1649).
(8 pièces liées)

- Acte de partage par provision de la succession immobilière de Suzanne de Lescure, épouse de feu Jean de Butan, écuyer, seigneur de Preugny, entre leurs filles Gabrielle, Isabeau et Madeleine de Butan (1633).
- Acquit, pour Josias Merveillant, écuyer, sieur de Fourchefière et de Pelouaille, et son épouse Madeleine de Butan, principaux créanciers de feu leur père Jean de Butan, de 3784 livres 12 tournois provenant de la vente de La Bertaudière par Isaac de Gébert (1639, copie 1673).
- Acquit, pour Isaac de Gébert, comme ayant charge de Marthe de Butan, de 300 livres (1643).
- Quittance, par Marthe de Butan, à la décharge d'Isaac de Gébert, de tous les frais et revenus de son bien, tant de ses droits sur Preugny que des dettes qui lui appartiennent comme héritière de sa mère, Marthe Damours (1644).
- Acte de cession à Hector Pierres, chevalier, sieur de Narçay et de La Mabilière, par Isaac de Gébert, pour lui, son épouse Gabrielle de Butan et Marthe de Butan, et par Josias Merveillant, pour lui et son épouse Madeleine de Butan, de leurs droits dans l'action contre Chaille d'Aucellon, écuyer, sieur de Fombaudry (1645).
- Succession de Jean de Butan : acte de cession à Marthe de Butan, par Isaac de Gébert et son épouse Gabrielle de Butan, de la maison, terre et seigneurie des Cours, de rentes sur plusieurs biens au village des Bruères et d'obligations (1645), acquit de mobilier pour Marthe de Butan (1648).
- Acquit, pour Isaac de Gébert, de 400 livres reçues d'Hector Pierres (1648), copie de l'acte ci-dessous (1649).
- Acquit, pour Madeleine de Butan, veuve de Josias Merveillant, et pour Jean de Guieffron, écuyer, sieur de Beauregard, pour lui et son épouse Marthe de Butan, de 265 livres 12 deniers reçus d'Isaac de Gébert pour leur part d'un accord passé en 1645¹¹ entre Isaac de Gébert et Hector Pierres (1649).

35 J 13 Titres de la famille Gébert.

1635-1785

Notes généalogiques¹² (1723), ordre et quittance de droits d'enregistrement d'armoiries (1697), billet réutilisé pour analyse et note (1738), requêtes de production pour maintenue de noblesse (1715).

Louise de Gébert et François de Montmorency : contrat de mariage (1574, copie collationnée 1715).

11. Il s'agit d'un accord différent de celui ci-dessus décrit, et manquant dans le présent fonds.

12. Copie (augmentée pour la période postérieure à la parution de cet ouvrage), de la notice parue en 1665 dans l'*Histoire généalogique de la noblesse de Touraine* de Lhermite-Souliers.

Isaac de Gébert et ses frères (1635-1666).

- Reconnaissance de contribution par moitié, entre Isaac et Louis de Gébert, aux frais faits pour répondre à la convocation du ban et arrière-ban de Touraine à cause de leur seigneurie de La Bertaudière (1635)¹³, commission de capitaine de la compagnie de Bily, au régiment La Feuillade (1641)¹⁴, obligation de 900 livres sur Louis de Gébert, chevalier, seigneur de La Bertaudière et autres places, au profit de Madeleine de Laisgne (1660), portant quittance (1666).

Isaac II de Gébert (1678-1690).

- Articles de mariage entre Isaac de Gébert, seigneur de Preugny, et Marguerite Lemesnager, dame de La Crouezerye, fille de Marie Pasquereau de Lambraye et de feu Pierre Lemesnager, écuyer (7-12 février 1678), portant assignation en paiement de 4000 livres faite à Isaac de Gébert par Jean Lemesnager, sieur du Plessis, en son nom et comme cohéritier des défunt(e)s Marie Pasquereau et Marguerite Lemesnager (21 avril 168[...]).
- Articles de mariage entre Isaac de Gébert, chevalier, seigneur de Preugny, et Anne Suzanne Pierres, fille de Josias Pierres, chevalier, seigneur de Périgny, et de Suzanne Carré (1680-1681).
- Dossier de procédure opposant Isaac de Gébert à Jacques Carré, seigneur de Beaumont et de La Motte d'Usseau, en conséquence de certains articles de 1681 (1681-1690).
- Lettre touchant la possession litigieuse d'une terre (1684).

Anne Suzanne Pierres, veuve d'Isaac II de Gébert, ses fils et petit-fils Isaac Prosper de Gébert (1687-1775).

- Comptes : état des anciennes créances de la maison (s.d.), lettres royales de don de 600 livres de pension annuelle réparties par quart entre Anne Suzanne Pierres, son fils et ses deux filles (1712, copie)¹⁵, obligation au profit de Jean Cochet, écuyer, seigneur de Boisé, lieutenant de la compagnie de Neufville, au régiment de cavalerie de Saint-Germain-Beaupré, portant quittances (1687-1715), mémoires et quittances (1763-1770), analyses d'actes notariés¹⁶, portant quittance des honoraires afférents (1766), quittance de 540 livres dues par Henri Louis, Suzanne et Marie de Gréaulme (1775).
- Capitation : requête conjointe d'Anne Suzanne Pierres et Gabriel Lebrun de La Gattière en décharge de la capitation de la généralité de Touraine pour l'enclave de Pont Amboisé, ressortissant de la généralité de Poitou (s.d. [1730]), quittances de capitation et de dixième (1732-1741).

13. Mention d'un document de 1597 absent du fonds.

14. Accordée à « M. de Gébert-Noyant », soit Isaac, soit un de ses frères ?

15. Voir à la cote 35 J 23 le certificat de 1731.

16. Actes d'échange, vente, bail (1736-1765). Est joint un rapide état de consistance de la seigneurie de Preugny (s.d.).

Pierre Isaïe de Gébert, chevalier, seigneur de Pont, Bournay, La Couture, partie du fief de Chantejean, héritier de Pierre Paul de Gréaulme : jugements rendus contre des tenanciers (1785).

FAMILLES ALLIÉES

35 J 14 Titres de la famille Gréaulme, de ses alliés Favereau, et, par ceux-ci, de la famille Mars. [1507]-1758

Fragment d'acte : bail d'un moulin [1507].

Martin et Jacques de Gréaulme (1596-1598).

- Exemption, en raison des services de Jacques de Gréaulme, du ban dû pour le fief du Fresne¹⁷ : ordre d'exemption et de mainlevée des sommes payées, en faveur de Martin de Gréaulme, père de Jacques (1596), extrait du tableau des ban et arrière-ban du bailliage de Touraine (1597), confirmation d'exemption en faveur de Jacques de Gréaulme (1598).

François de Gréaulme : vente, par Suzanne de La Roche, à François de Gréaulme et Marie Martin, son épouse, du moulin de Pont (1599).

Henri François de Gréaulme : déclarations de biens tenus de Françoise de Malzon et de son fils Henri François de Gréaulme (1669), procès-verbaux de comparution au greffe du duché-pairie de Richelieu (1670)¹⁸.

Pierre Paul de Gréaulme (1699-1734).

- Mariage entre Pierre Paul de Gréaulme, chevalier, seigneur de Pont, fils d'Henri François de Gréaulme et d'Elisabeth de Beauvillain, et Marie Favereau, dame de Colombiers, fille des défunts Louis Favereau et Jeanne de Mars : certificat (1699)¹⁹.
- Rente, au profit de Philippe Drouin, sur Elisabeth de Merien, veuve de Pierre de Beauvillain, et son petit-fils Pierre Paul de Gréaulme : acte de constitution (1710), portant commande en paiement par Pierre Drouin, co-héritier de son père Philippe (1719), requête et assignation à comparaître (1719), quittances (1712, 1713).

17. Selon les documents, le fief du Fresne est tantôt donné pour appartenir à la paroisse de Pussigny, tantôt à celle de Velleche. Martin de Gréaulme et son fils Jacques sont issus de la branche aînée des Gréaulme, et non de la branche de La Cliette alliée aux Gébert.

18. Affaire impliquant François de Beauvau, abbé de Turpenay, prêtre prieur de Braslou.

19. De l'union entre Louis Favereau, seigneur de Doussay, et Jeanne de Mars, fille de Bertrand Roger, chevalier, seigneur de Colombiers, naquirent Marie Favereau, épouse de Pierre Paul de Gréaulme, et Jean Favereau, seigneur de Doussay, époux de Françoise Dumas. Louis Favereau avait une sœur, Marie, qui épousa en 1673 François du Tréhan, et donna naissance à un fils du même nom, chevalier, seigneur de La Roche-Hallay. Voir les titres ci-après analysés et ceux propres à la famille Tréhan conservés aux cotes 35 J 15-17.

- Contentieux contre le duc de Richelieu au sujet de la propriété ou seigneurie d'un terrain : procès-verbal de réception de caution du jugé de la sentence de la Table de marbre de Paris du 13 septembre 1724, confirmant la condamnation de Pierre Paul de Gréaulme en appel d'une sentence du sénéchal de Richelieu du 12 février 1723 (1726), exécutoires de la Table de marbre et du Parlement de Paris (1731-1732).
- Opposition à la saisie réelle sur Pierre Paul de Gréaulme, intentée pour conservation de droits d'hypothèques et créances résultant des actes de profession de Françoise de Beauvillain de Martigny, Charlotte de Beauvillain et [Françoise Marianne] de Gréaulme, sa fille, religieuses au couvent des filles de Notre-Dame de Richelieu : procès-verbal de comparution au greffe ordinaire du duché-pairie de Richelieu (1734).

Familles alliées, Favereau et Mars (1656-1758).

- Succession de Renaud de Mars, chevalier, baron de Colombiers, et de Marguerite Le Bossu, son épouse, et affaires de leurs enfants mineurs, Bertrand [Roger], Emmanuel [Philibert], Jean-Baptiste et [Jean Bénigne] de Mars : avis de parents (1656)²⁰.
- Saisie de la terre de Colombiers : exploit pour Jean Choisin, tuteur et curateur aux personnes et biens de Jean Favereau, seigneur de Doussay et héritier bénéficiaire de feu Louis Favereau, son père, contre François Charles du Tréhan, chevalier, seigneur de La Roche-Hallay, son cousin, fils des défunts Marie Favereau et François du Tréhan (1702), « salvations au contredit du onzième sac »²¹ pour Marie Favereau, sœur de Jean, et consorts, contre Laurent Gauthier et son épouse (1703), mémoire de défense de Jean Favereau, un temps administrateur des biens de sa sœur, contre Marie Favereau et Louis Armand Doutreleu, chevalier, seigneur de Beaulieu et Moussay, curateur de ses biens, obligation au profit du curé de Colombiers (1708), lettre (1700). (*les trois derniers documents liés, lacunaires*)
- Revendication de droits successoraux : commission du Parlement de Paris avec assignation, à la requête de Xainte Geslin de Tremergat, veuve de François de Rochechouart, au nom de son fils mineur, héritier de son père, Jacques Armand Dupin, écuyer, seigneur de Chenonceau, fermier général, et de Marie Alexandrine Sophie de Rochechouart, son épouse, héritière en partie de Bertrand, vicomte de Rochechouart, son père et seul héritier de François Alexandre de Rochechouart son frère²², contre Jean Favereau, Henri Louis de Gréaulme, Marie Elisabeth de

20. Affaires pendantes : subsistance dans le revenu de leurs charges et terres, règlement des dettes de la maison de Colombiers, droits sur la maison de Rivallin délaissée au sieur de Montigny, procès. Précieux éléments généalogiques.

21. Les deux documents sont cotés « 11^e sac ».

22. Jacques Armand Dupin et son épouse étaient héritiers sous bénéfice d'inventaire de Marie de Rochechouart, leur tante. Lesdits François, Bertrand et Marie de Rochechouart étaient héritiers par bénéfice d'inventaire de Louis Joseph Victor de Rochechouart, héritier de Marie de Mars, veuve de Jean de Rochechouart, sa mère. Ce qui explique la présente assignation.

Gréaulme (épouse d'Isaac Prosper de Gébert), Marie Jeanne de Gréaulme (épouse d'Armand Marc du Rivau), et Suzanne de Gréaulme (fille majeure), héritiers en partie de Marie Favereau, leur mère, et par elle de Jeanne de Mars, sa mère, et de Jean-Baptiste, Jean Bénigne et Emmanuel Philibert de Mars, ses grands oncles (1755), arrêt par défaut (1758).

Henri Louis de Gréaulme²³ : acte de donation entre vifs, par Jacques Huet, avocat, sénéchal et bailli des baronnies de Marmande et des Ormes Saint-Martin, et Marie Letard, son épouse, sans enfants, à Pierre Jacques, Charles, Jean César et Marie Jeanne Huet, leurs neveux et nièces, enfants de Pierre Huet et Jeanne Letard, de leurs biens et droits dans les paroisses d'Orches et Saint-Genest, et fondation d'une maison de charité aux Ormes (1739).

35 J 15-18 Titres provenant de la famille Tréhan, alliée des Favereau²⁴. 1599-1788

15 Fief des Courmières (1685-1720).

- Rentes reçues dans différentes frêches : mémoires (1673)²⁵.
- Bordage au village des Courmières : bail à rente (1710)²⁶, analyse du bail, billet mémoratif de la rente, lettres (1719-1720). (6 pièces liées)
- Cens dus par les héritiers et ayants droit de Joseph Dubois : déclaration (1687), extrait de remembrance des assises du fief (1685), assignation à comparaître (1717), projet d'accord (s.d.), quittance (1717-1718), analyse d'actes en partie perdus (s.d.). (6 pièces dont 4 liées)

16 Fief commun de Charoulière ([1700]-1788).

- Vente, par Renée Brisson, veuve d'Henri de Fondmarin, marchand demeurant à La Rigaudière, à François du Tréhan, chevalier, seigneur de La Roche-Hallay, de la moitié de ses droits, honneurs et revenus de la moitié du fief de Charoulière (1733).
- refus de déclaration roturière, par François Joseph du Tréhan, chevalier, seigneur de La Jarrie, et non paiement de lods et ventes pour ses biens au fief des Verdonnières : requête adressée au lieutenant général de la sénéchaussée et siège présidial de Poitou par Jacques René François Marie de Vasselot, chevalier, marquis d'Anne-Marie, au nom et comme père et administrateur de ses enfants et de feu Alexis Françoise Petit de La Guierche (1785).

23. Henri Louis de Gréaulme, fils de Pierre Paul de Gréaulme et frère de Marie Elisabeth de Gréaulme, épouse d'Isaac Prosper de Gébert, s'allia à Marie Jeanne Huet. Il avait reçu le château et la seigneurie de Pont, Les Moulins, Bournan, La Juderie, à la charge d'acquitter des rentes à sa sœur.

24. Voir ci-dessus, note 19.

25. La mention récurrente des « dames religieuses de la Fougereuse » invite à situer ces frêches aux environs de l'actuelle commune de Saint-Maurice-la-Fougereuse, soit non loin de Nueil-sur-Layon.

26. Deux exemplaires, l'un sur papier, l'autre sur parchemin.

- Instance entre François du Tréhan, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de La Jarrie, Gilbert, La Roche-Hallay, Circoupe, Les Courmières, propriétaire par indivis avec la dame veuve de Beauregard du fief commun de Charoulière, et Jean Marc Joffrion, avocat en Parlement, son fermier ou colon, propriétaire au fief des Gilbertières, relevant roturièrement de la seigneurie de Charoulière, pour refus de déclaration, en appel d'une sentence des assises du marquisat de Saint-Mesmin du 17 août 1784 : requêtes adressées au lieutenant général de la sénéchaussée de Poitou par François du Tréhan (1785-1786), et au présidial de Poitiers par Jean Marc Joffrion, présentation des demandeurs, quittance de consignation d'appel (1785), déclaration de biens roturiers tenus aux Gilbertières et copie de procédure ([1700]-1785), appointment à fournir contredits et salvations, contredits et salvations fournis par François du Tréhan conformément à l'appointment précédent, requêtes de François du Tréhan au lieutenant général de la sénéchaussée (1786) et au rapporteur du procès (1788). (8 pièces liées, 3 à part)

17 Déclarations en divers cantons (1782) ²⁷ (document informe et lacunaire).

18 Titres de la famille Vinet (1599-1678) ²⁸.

- Jugement du présidial de Poitou dans la cause opposant Louis Vinet, lieutenant de Pont Auger, demandeur, à François Chauvin, défendeur défaillant (1599).
- Procès-verbal de production au greffe de l'élection de Thouars, par Guy Vinet, seigneur des Illeaux, de certificats de décharge de ban et d'arrière-ban (1636).
- Sentence d'interruption de possession, à la requête de Guy Vinet, seigneur de La Gillardière, contre Jeanne Gabrielle, veuve de René d'Estré, seigneur de La Diraire et de Beaurepaire, pour la maison de Charin, et contre le seigneur de Lhuillier, pour la maison du Serizier, Rochebordu et des Epaisse (1678).

35 J 19-21 Titres provenant de la famille Blet.

1682-1812

19 Ordonnance du Parlement de Paris sur requête d'Armand Charles de Blet, fils et héritier par bénéfice d'inventaire de feu Louis de Blet, seigneur de La Mauflelière, reprenant en lieu et place de son père une instance contre plusieurs créanciers (1682).

20 Succession Jussac (1723-1745).

- Pièces de l'information judiciaire menée à la requête de Jacques de Remigioux, touchant la perception des revenus de Crémille au cours des années 1721-1722 (1723). (10 pièces liées)

27. Cantons situés dans les paroisses et actuelles communes de Frontenay-sur-Dive, La Grimaudière ; Assais-les-Jumeaux.

28. Nul autre lien que la proximité géographique n'a pu être trouvé.

- Mémoire des prétentions des héritiers de la marquise de Jussac contre les héritiers immobiliers du marquis de Jussac son fils [1728].
- Assignation à comparaître, précédée d'un rappel des faits touchant les terres de Crémille, La Boissière et La Morinière durant la décennie précédente (1730).
- Constitution de procureur (1738).
- Débats de compte fournis par Marguerite Daux, Fulgence Thérèse Daux et Armand François de Blet, son époux, contre le compte par bref état rendu par les héritiers de Jacques de Remigioux (copies, 1740).
- Plans, mémoires, comptes de tutelle et de succession pour procéder à la liquidation des droits des demoiselles Daux, épouses de Blet et de Sorbiers, contre les héritiers Remigioux, et parvenir entre eux au partage de la succession du marquis de Jussac [1723-1741].
- Procès-verbal d'éventaillement et estimation des biens hommages et en roture composant les terres et seigneuries de Crémille et de La Boissière, adjudgées à Marie Anne de Nyon, épouse séparée de biens de Nicolas de Barrême, écuyer, ci-devant l'un des directeurs généraux de la Compagnie des Indes (1742, avec corrections de 1743).
- Etat de compte de paiement rendu aux héritiers de Jussac par M. de Galliffet, adjudicataire de la terre de La Morinière (1745).

21 Titres égrenés de la famille Guérin d'Homery (1776-1812)²⁹.

- Etat de visite estimatif des dégradations trouvées dans le domaine de Forest (1776), compte d'exploitation de bois à Blet et Nérondes (1782), quittance du prix de journées employées à réparer les bâtiments de Boissonnet, appartenant à M. Guérin d'Homery, avec état de fourniture de lattes (1812).

35 J 22 Autres alliés : titres égrenés³⁰.

1544-1592

Accord sur procès en cours entre René Savary, écuyer, seigneur de Saché et de Pont-de-Ruan, et Pierre Merien, veuf de Louise Savary, curateur de Jacques, Marie et Madeleine Merien, leurs enfants, pour le règlement des successions de Christophe Savary et Jeanne Boutiller, père et mère de Louise Savary, Bertrand, Jean et Michel Savary, ses frères (1544)³¹.

29. Rattachement hypothétique aux papiers Blet, fondé sur la commune origine berrichonne des familles Blet et Guérin d'Homery. Homery ou Osmery est à la fois le nom d'une commune du canton de Dun-sur-Auron et d'un domaine situé sur le territoire de la commune de Blet. En 1776, les experts sont nommés par un représentant du marquis de Simiant, seigneur de Blet, et par Pierre et Gaspard Guérin, ci-devant fermiers de Blet.

30. Si le lien entre ces actes, probablement conservés pour preuves de noblesse, fait peu de doute, on n'a pu établir exactement la parenté. Louise de Saint-Jouin, épouse de Pierre Butan, était fille de Bernard de Saint-Jouin et Marguerite de Mosson. René de Blet est ancêtre de Thérèse Rosalie de Blet, qui épousa Pierre Isaïe de Gébert en 1780.

31. Concerne notamment des biens au Sablon.

Lettre de ratification, par Anne de Mosson, du traité passé en son nom par son époux, François du Pousil, écuyer, seigneur de Mortagne, avec René de Blet, écuyer, et Claude de Mosson, son épouse, sieurs de Martigny à cause d'elle, et Merry de Mosson, écuyer, sieur de La Fauchardière, tuteur et curateur aux biens des enfants mineurs de feu René de Mosson, en son vivant sieur de Martigny (1576).

Acte de cession par Marguerite Merien, dame de Coy, à Louis Merien, écuyer, et Claude de Mosson, son épouse, sieurs de la Varanne, de Mursigne et du lieu de la [...], paroisse du Sablon, de ses droits dans la succession de son feu père et frère (*sic*) paroisse du Sablon (1588) portant quittance (1592).

Titres seigneuriaux

DROITS DANS L'ÉGLISE DE COURCOUÉ

- 35 J 23** Titres pour la preuve et défense les droits des seigneurs de Preugny dans l'église paroissiale de Courcoué. (15 pièces liées)

1542-1731

Transaction sur procès en cours entre Louis Butan, prêtre, chanoine de l'église Notre-Dame de Montreuil-Bellay, et Pierre Butan, son frère cadet, par lequel Louis reconnaît et confirme l'abandon de ses droits dans la succession de leurs père et mère, Dimanche Butan et Révérande Briant (1542)³², portant ratification de Dimanche Butan (1543).

Fragment d'acte portant l'analyse de la liasse (« pour les bans et sépultures de Preugny ») (s.d.).

Testament de Pierre Butan, époux de Louise de Saint-Jouin, en faveur de sa fille bâtarde Marguerite et en vue de sa sépulture dans l'église de Courcoué, à l'instar de ses prédécesseurs, bien qu'il ait personnellement embrassé la religion réformée (1591, copie).

Contrat de mariage entre Guy Pierres, écuyer, sieur de La Bonninière, veuf en premières noces de Jeanne de Mauléon, et Louise de Saint-Jouin, veuve en premières noces de Pierre Butan, seigneur de Preugny, La Mabilière et Vaugaudry, convenant au surplus, avec leur consentement, du

32. Ce parchemin a manifestement servi de chemise à une autre liasse de contrats de mariages, puis, en 1719, de « titres du fief de Pouilly pour soutenir le Poitou dans la paroisse de Courcoué » (rebutés à Tours au motif qu'il en existait d'autres pour prouver l'affranchissement du sel), avant d'être réemployé (v. 1731 ?), pour enliasser les présents titres, avec lesquels il n'a pas de rapport. Son verso est couvert de notes mentionnant des actes absents du fonds, certainement au nombre de ceux remis à la famille Pierres : inventaire des titres de noblesse des Butan (s.d.) ; projet d'acte de partage entre Pierre Butan et son beau-frère François Le Goust, divisant les fonds suivant les coutumes de Touraine et d'Anjou aux deux tiers (1545) ; partage entre Mathieu Butan, Pierre II Butan et autres enfants de Pierre, selon la coutume d'Anjou pour La Mabilière, de Touraine pour La Chevalerie (sortie de leur mère Françoise Rageau, héritière de sa propre mère Gabrielle de Gannes), de Poitou pour Preugny et tout ce qui relevait du fief de Pouilly (1566) ; copie collationnée de l'aveu rendu par Pierre Butan en 1554 (1584).

mariage de leurs enfants respectifs Josias Pierres et Gabrielle de Butan, dotée de lourdes rentes assignées sur Vaugaudry et La Mabilière (1599)³³.

Quittance par Louis Bedar, époux de Marguerite de La Mabilière, fille bâtarde de Pierre Butan, de 200 livres sur les 600 dues par les défunts Guy Pierres et Louise de Saint-Jouin (1609).

Déclaration du roi concernant la religion prétendue réformée enregistrée au parlement le 12 juillet 1686, Poitiers, Jean Fleuriau, 1686.

Extraits du registre des abjurations de l'église Notre-Dame de Richelieu, pour Isaac de Gébert, et du registre paroissial de Courcoué, pour Anne Suzanne Pierres, son épouse, et ses jeunes sœurs (1685), avec attestation de l'évêque de Poitiers et demande au cardinal de Fleury d'accorder à Anne Suzanne Pierres la survivance pour sa petite-fille de sa pension royale de 150 livres, afin de servir à son éducation et à son établissement dans un monastère (1731)³⁴.

Quittance du curé de Courcoué, à la décharge d'Anne Suzanne Pierres, de 30 livres pour les droits funéraires (enterrement, procession, huitaine et quarantaine) d'Isaac de Gébert, sans préjudice de l'ouverture de la fosse dans l'église (1695).

Mandement de Monseigneur l'évêque de Poitiers pour la taxe des drois curiaux et pour la rétribution de ceux qui assistent les sieurs curés en leurs fonctions du 26 avril 1706, Poitiers, Jean Fleuriau, [1706] (copie manuscrite, 1721).

Requête d'Isaac Prosper de Gébert au marquis d'Armagnac, lieutenant des maréchaux de France, seigneur de La Motte, pour sa mère et sa sœur Anne, contre les agissements de Claude Houdier et son épouse à l'emplacement de la sépulture des ancêtres de la seigneurie de Preugny dans l'église de Courcoué, portant convocation en justice (1718).

Assignation à comparaître pour les époux Houdier (1718).

Assignation à comparaître pour les Gébert et [François] de La Fouchardière, sieur de La Mabilière, accusés par les habitants de Courcoué d'usurper une partie de la nef de l'église pour y faire placer leurs bancs³⁵ (1718).

Certificat de catholicité établi en faveur d'Isaac Prosper de Gébert par les habitants de Courcoué, suite au refus de Jacques de Valenson, curé de Courcoué, de lui en accorder un (1721).

Billet de confession pour Isaac Prosper de Gébert, établi par frère Jean Gohard, religieux minime (1721).

Note d'Isaac Prosper de Gébert sur les précédentes instances contre Houdier, les habitants, le curé (s.d.).

33. Y est soulignée la mention « les sollemnités de la sainte Eglise catholique et cretienne gardee et observee ».

34. Pension accordée en 1712 : voir à la cote 35 J 13, à cette date parmi les pièces de comptes.

35. Ceux-ci recouvrent en fait, selon une note d'Isaac Prosper de Gébert, les sépultures familiales.

DÎMES**35 J 24** Titres des dîmes de L'Aubuis et des Chilloux³⁶. [1449]-1769

Désaveu du fief de La Touche-Boisé ou Monbracq pour le quart de la dîme de L'Aubuis dépendant de Preugny, portée sous le fief de Pouilly à la châtelainie des Roches-Tranchelion à cause de la seigneurie d'Oigné : vente par Jeanne de Targé, au seigneur de La Touche-Boisé, de la dîme de La Nonnain, portion de la dîme de L'Aubuis levée à Courcoué et Chaveignes (1449, copie collationnée de 1643), sentence de la cour de la seigneurie de Boullier, fief de La Chapelle-Baillou, La Touche, Monbracq et dépendances, appelant Isaac de Gébert à réviser la déclaration de ses biens, assignation à comparaître (1641).

Baux (1616-1757), cession de bail (1623), lettre du curé de Courcoué envisageant d'affermier la dîme de L'Aubuis à [François] de La Fouchardière (1729).

Règlement de dîme (1728), portant notes complémentaires (1732, 1744).

Accords avec [François] de La Fouchardière : acte de vente de la petite dîme des Chilloux, paroisse de Chaveignes, à partager par moitié avec François de La Fouchardière, prêtre, fils du précédent (1747), acte de constitution de rente en remboursement de lourdes dettes (1752)³⁷.

Contestation entre le curé de Courcoué et le fermier de La Mabilière : lettre (1769).

CENS ET RENTES**35 J 25** Cens et rentes dus aux seigneurs de Preugny, La Mabilière, et du fief de Pouilly. 1566-1771

Rentes des seigneuries de Preugny, de La Mabilière et du fief de Pouilly : livre de recette (1579-1595).

Biens tenus de Preugny et du fief de Pouilly en dépendant : déclarations (1683, 1738).

Cens et rentes dus à La Mabilière : déclaration (v. 1722), actes d'acquisitions de terres entre particuliers formant titre (1566, 1771)³⁸.

36. Documents copieusement annotés au XVIII^e s. La dîme de L'Aubuis est partagée entre les seigneurs de Preugny et de La Mabilière (un quart chacun), et le curé de Courcoué (la moitié). La dépendance de la seigneurie de Preugny est d'un quart en ce qui est de la paroisse de Courcoué, et pour une moitié en ce qui est de celle de La Tour-Saint-Gelin et Chaveignes. La dîme des Chilloux, paroisse de Chaveignes, appartient pour moitié au seigneur de Preugny, pour moitié à celui de La Mabilière. Elle relève censitairement du fief de Pouilly, réuni à la seigneurie de Preugny. Les baux, de deux à neuf ans selon les cas, datent de 1616, 1649, 1674, 1689 (deux exemplaires), 1746, 1752 et 1757.

37. Acte attaché au précédent.

38. L'acte de 1771 concerne également un cens dû au seigneur de Courcoué.

Dépendances

FIEF DE POULLY, PARTIE RÉUNI À PREUGNY, PARTIE À LA MABILIERÈ

Généralités

- 35 J 26** Soutien de l'exemption des gabelles et des privilèges du sel pour tous les domiciliés et tenanciers du fief de Pouilly. 1720-[1755]
- Sentence d'adjudication de la maison des Varennes Rouées à Gabrielle Pierres, épouse de Prosper de La Mothe, chevalier seigneur de Montberard, héritière de Maximilien Pierres, seigneur des Varennes Rouées (1676-1677, copie de 1726).
- Procès-verbal ou inventaire des titres justificatifs en vertu desquels Isaac Prosper de Gébert prétend prouver être rédîmé de gabelle (1720).
- Notes et anciennes analyses de liasses destinées à « prouver le Poitou » des terres de Courcoué (1726 et s.d.)³⁹.
- Rôle et mémoire des sommes que chaque domicilié du fief de Pouilly doit donner pour soutenir le privilège du sel contre les adjudicataires des gabelles [1755].
- 35 J 27** Accord entre Isaac de Gébert, sieur de Baugé, Preugny et autres places, et Gabrielle de Butan, son épouse, d'une part, et d'autre part Hector Pierres, sieur de Narçay, La Mabilière et autres places, afin de régler entre eux les censives, droits, propriété, jouissance et revenus du fief de Pouilly, et de partager les rentes des fiefs de Pouilly, Preugny et La Mabilière⁴⁰. 1657-[1737]
- 35 J 28** Mémoire justificatif des droits que le seigneur de Preugny prétend, comme aîné du fief de Pouilly, sur la partie de ce fief annexée en partage à la seigneurie de La Mabilière. (*document lacunaire*) s.d., ap. 1723
- Ce cahier regroupe :
- un état général des biens des Butan [sous Pierre II].

39. Concerne également les partages entre aînés et cadets de Preugny, avec mention d'actes absents du fonds.

40. Cet accord du 23 octobre 1657 met un terme à la jouissance commune du fief de Pouilly entre les familles Butan et Pierres, décidée par Jean de Butan, père de Gabrielle (« la jeune », épouse d'Isaac de Gébert), et Josias Pierres, époux de Gabrielle de Butan (« l'aînée », sœur de Jean) et père d'Hector, à l'occasion du règlement de la succession de Pierre Butan, père de Jean et Gabrielle (« l'aînée »), et afin d'honorer les clauses du contrat de mariage conclu en 1599 pour Gabrielle de Butan et Josias Pierres (partage du 15 mars 1612 devant Guerain, notaire sous la baronnie de Faye, confirmé par sentence du siège royal de Châtellerauld du 17 septembre 1620) – qu'une seconde transaction du 8 février 1642 devant Deforges, notaire royal à Saumur, n'avait pas remis en cause. Désormais, le seigneur de Preugny jouira de la censive et féodalité dépendant du fief de Pouilly du côté de Courcoué (à l'exception des Varennes Rouées, revenant aux Pierres), et le seigneur de La Mabilière jouira de la censive et féodalité du fief de Pouilly du côté de Richelieu. Les actes de 1612, 1620 et 1642, mentionnés dans le présent accord de 1657, sont absents du fonds. Notes d'Isaac Prosper de Gébert au revers de l'acte et sur un feuillet ajouté (1737). Pièces jointes : deux billets signés d'Hector Pierres de Narçay (1657-1658).

- une copie de l'autorisation de rebâtir une fuie à pigeons près la forteresse de Preugny, délivrée à Pierre Butan par les sieurs d'Oigné (1582).
- le consiste du fief de Pouilly, divisé en deux lots entre Jean de Butan, seigneur de Preugny, et sa sœur Gabrielle de Butan, épouse de Josias Pierres.
- une généalogie de la famille Butan.
- des notes critiques sur le partage [de 1612] entre Jean de Butan et Josias Pierres et ses conséquences.

35 J 29 Contestation de droits à La Mabilière ⁴¹. 1686-1772

Sortie de biens de La Mabilière au village de La Combe : accord entre Hector Pierres, écuyer, sieur de Narçay et de La Mabilière, et Antoine Michau, son domestique, portant notamment don d'une maison, cour et jardin au village de La Combe (1636, copie 1686).

Dossier de procédure contre Charles Drouin, seigneur de Courcoué (1765, copie-1772).

Titres particuliers

35 J 30-31 Titres de Bois Godet (de La Mabilière, depuis réunie à Preugny). 1544-XVIII^e s.

30 Rente de quinze boisseaux froment, deux setiers seigle, trois chapons, une poule et deux deniers de cens due par les confrêcheurs de la « frêche Ragain », au Bois Godet (1549-XVIII^e s.).

- Sentence au profit de Pierre Butan, en qualité de seigneur de La Mabilière, contraignant Etienne Ragain, prêtre, Mathurin Ragain et Mathieu Simart, à payer les cens et rentes dus du fait de leurs terres et maisons au Bois Godet (1549).
- Arrentissement à Mathurin Ragain et Jean Chevalier, par Pierre Butan, d'une portion des maisons et dépendances de Bois Godet (1553), transaction sur procès en cours entre les héritiers Chevalier et François Ragain d'une part, Pierre Butan d'autre part (1580), vente de terre, par François Ragain et Vincende Ouvrard, à Vincent Duchesne (1580), jugement rendu au profit de Pierre Butan contre René Marnay, Louis et Vincent Duchesne, transaction avec les confrêcheurs, reconnaissance de la rente par Jean Chevalier, Louis Froger, Charles Menant et Pierre Maujalon, arpentage, partage et vente de la frêche (1584), vente, par François Ragain, à François Froger, de la moitié par indivis de tous les biens séants au Bois Godet échus de la succession de Vincende Ouvrard, sa mère, et de Claude Ragain, sa sœur, épouse de Martin Froger (1615), transaction et déclaration à Gabrielle de

41. Voir aussi à la cote 35 J 35.

Butan, par François Chevalier, Pierre Roy et autres confrères du Bois Godet, des biens tenus au devoir de la susdite rente (1632), obligation de 116 livres soufferte par les confrères au profit d'Isaac de Gébert, sieur de Preugny, pour les arrérages dus (1658), arpentage et conférence de la frêche (1674), accord pour le partage de la rente (1686), analyse de la liasse (XVIII^e s.). (*13 pièces liées, 2 détachées*)

- Défaut contre François Roy, marchand (1685), sentence condamnant au paiement de la rente et de ses arrérages (1686), extrait du contrat d'acquisition fait par Charlotte Drouin, veuve de Louis de La Fourre, seigneur de La Fillodière, d'Isaac de Gébert et Anne Suzanne Pierres, de la rente due par les frêcheurs du Bois Godet (1688). (*3 pièces liées*)

31 Titres des terres de Bois Godet et de La Commission, tenues à fief et rente de La Mabilière (1544-1597).

- Condamnation de Louis du Rateau, écuyer, sieur du Montait, à payer les arrérages de cens et rentes dus à Pierre Butan, écuyer, sieur de La Mabilière (1544), prise de possession de terres par Pierre Butan (1546 n.st.), déclaration des biens tenus de La Mabilière par Louis du Rateau (1550), vente de terres, par Louis du Rateau, à Mathurin Ragain et Jean Chevalier (1558), transaction sur procès en cours entre Louis du Rateau et Mathieu Butan, écuyer, sieur de La Mabilière (1563), vente de terre, par Mathurin Ragain, à René Aubineau (1566), retrait fait par Pierre Butan, écuyer, sieur de Preugny et de La Mabilière, sur les héritiers Aubineau (1584), acquisitions par achat et échange, au profit de Pierre Butan, sur les héritiers Chevalier, savoir Jean Chevalier, Etienne Chevalier et Jeanne Perdriau, Pierre Maujalon et Mathurine Chevalier, Louis Froger et Renée Chevalier, et sur Jean Beausse et Vincende Martinet, François Ragain et Vincende Ouvrard, Charles Menant (1584-1587), vente à Léonard Marchand (1595), achat à Louis Froger et Renée Chevalier (1597). (*25 pièces liées*)

35 J 32 Titres du village des Bouchets.

1543-XIX^e s.

Déclaration des biens tenus de Pierre II Butan, écuyer, sieur de La Mabilière et de Preugny, à cause du fief et seigneurie de Pouilly, par Jean Million (1592) et des biens tenus de son père Pierre Butan, à cause de La Mabilière, par Louis Marryans (1543-[1548]), description des lots échus à Louis Fonteneau et Françoise Million, François Roy et Claude Million, au partage des biens de Jean Million (1636), vente, par Louis Fonteneau et Marie Leblay, René Lhuillier et Vincende Fonteneau, à Isaac de Gébert, de leur maison des Bouchets (1677), déclaration des biens tenus de Pierre Madeleine de Beauvau, à cause de sa seigneurie de Courcoué, par Isaac Prosper de Gébert (1723), vente, par les héritiers de Martin Gilbert, à Pierre Isaïe de Gébert, d'une maison et de terres aux Bouchets (1792), transactions au sujet des mêmes biens (an II, an VII), étiquette de la liasse (XIX^e s.). (*9 pièces liées, étiquette détachée*)

Quittances pour compte avec Antoine Crozon, fermier de Martin Gilbert pour sa maison des Bouchets (1773-1786), note (s.d.).

Dossier de procédure contre Pierre Lambert (1723-1724).

Dossier de procédure contre Pierre Pelletier et sa veuve Marie Deletang (1782-1789).

35 J 33 Titres de Bourg-Neuf. 1577-1784

Actes de vente, par Philippe de Messeine, écuyer, seigneur des Touches, et Marie de Bois, son épouse, se faisant fort de Mathieu Butan, écuyer, son fils aîné, à Pierre Butan, écuyer, seigneur de Preugny, du tiers d'une maison et appartenances à Courcoué, ainsi que des terres dans le jardin de Preugny (1580), et par François Pelletier et Jeanne Jouannault, sa femme, à Jean de Butan, écuyer, sieur de La Mabilière et de Preugny, d'un petit clos de vignes et terres labourables (1623). (*actes liés et copie séparée de celui de 1580*)

Actes d'acquisition, par achat et échange, au profit de Pierre Butan, de terres à Bourg-Neuf (1577, 1585). (*deux actes liés*)

Quittance à [Anne de Gébert], dame de Bourg-Neuf, d'une rente due à la seigneurie de Courcoué (1744).

Assignation à comparaître à Mathieu Champigny, fermier, pour se voir condamner à payer le restant du prix de bêtes, matériel et semences acquises lors de son entrée en jouissance de la maison et métairie de Bourg-Neuf et rendre compte de son administration calamiteuse (1784).

BIENS DE MOUVANCES DIVERSES

35 J 34 Titres de La Munerie. (*8 pièces liées, 2 ajoutées*) 1570-1739

Actes d'acquisition de terres, par Pierre et Jean (de) Butan, à La Vaudemoine et au carroi de La Munerie principalement, relevant des fiefs de Courcoué, La Mabilière, Pouilly, Preugny (1570-1621).

Rente prétendue sur le clos de La Munerie, de Preugny : sentences contre Françoise Le Picard, dame de La Salle (1617)⁴², Jacques de Vieux, curateur des biens des enfants mineurs d'Antoine de Vieux, et Jeanne de Pichard, veuve d'Antoine de Vieux (1619).

Actes de reconnaissance de rente par Simon Boucher (1729) et d'acquisition de terre près du carroi de La Munerie, par Isaac Prosper de Gébert, sur Simon Boucher (1739)

35 J 35 Titres de La Picardie⁴³. s.d.-1768

Cens et rentes à La Picardie, au fief de Pouilly, partagés entre La Mabilière et Preugny : note relative aux biens des Picard à

42. En appel d'un jugement de 1613. Esther Dubec, René Degain et Judith Dubec, Florimond de La Chesnaye et Sarah Dubec, sont intimés.

43. Voir aussi à la cote 35 J 29.

La Picardie et aux droits respectifs de MM. de La Fouchardière, de La Vrillaye et de Gébert (s.d., ap. 1766), assignation à comparaître, pour exhibition de titres, à Pierre Dubois (1768).

- 35 J 36** Titres de La Plante Ragain, de La Fontaine Pichon et de La Vaudemoine⁴⁴. (10 pièces liées) 1570-1640
- Actes d'acquisition, par Pierre Butan, sieur de Preugny, sur Jean [Jouanaulx], de terre à La Perrier (1578), et sur Louis Richard et Renée Marnay, de pièces de terre près La Plante Ragain (1570-1571).
- Actes d'échange : entre Pierre Butan et Jean Million, de terres à La Barelle, près de Bois Godet, contre des terres à La Plante Ragain (1572), entre René Butan, sieur des Varennes Rouées, et Louis Richard et Renée Marnay, de vignes à La Plante Ragain, contre quelques terres (1572), entre Pierre Butan et Gervais de La Roche, de terres aux Varennes Saint-Denis, contre des terres étant à Lusset Ragain (1577), entre Pierre Butan et Anne Le Goust, de terres près Les Varennes Rouées, contre des terres à La Plante Ragain (1581), entre Isaac de Gébert et Gabrielle Butan d'une part, et Pierre Moriceau⁴⁵ et Louise Bourg, de terres à La Vaudemoine et à la petite Vaudemoine, contre des terres à la Fontaine Pichon et à La Vaudemoine (1640).
- 35 J 37** Titres de La Rabrie, *alias* La Vaudemoine. 1572-1719
- Actes d'acquisition, par achat et échange, au profit de Pierre Butan (1572-1598).
- Actes d'acquisition au profit d'Isaac de Gébert (1647-1653), avec analyse de la liasse (1719), autre acte d'acquisition (1677)⁴⁶.
- 35 J 38** Actes égrenés (biens ou droit de statut incertain). 1524, 1580
- Acte d'acquisition par Dimanche Butan, écuyer, sieur de La Mabilière, d'une pièce de terre aux Varennes Rouées mouvant de La Mabilière (1524).
- Acte d'acquisition par Pierre Butan, sur Catherine Boyant, veuve de Guillaume Herbert, seigneur de Boisé, de 5 boisseaux froment de rente (1580).

BIENS RELEVANT DU FIEF DE BEAUMENÉ

- 35 J 39** Titres dans le fief de Beaumené⁴⁷. [1568]-XVII^e
- Acte d'acquisition de terre aux Varennes de Beaumené, du fief de Beaumené, par Annet Butan, écuyer [1568]. (*acte lacunaire*)

44. Lacune : échange sous seing privé entre MM. de Gébert et de La Fouchardière (1749).

45. Maître menuisier du cardinal en son château et ville de Richelieu, et seigneur de La Michelière, demeurant à Richelieu.

46. Dernière pièce d'une autre liasse, perdue.

47. Beaumené : fief de la paroisse de Courcoué.

Féodalité prétendue du sieur de Beaumené sur des biens que tiendraient en son fief [Isaac de Gébert et Hector Pierres], à cause de La Mabilière : acte judiciaire lacunaire (ap. 1639).

DROITS DUS À LA SEIGNEURIE DE COURCOUÉ

- 35 J 40** Acte d'acquisition, par Pierre Butan, d'une pièce de terre du fief de Courcoué. 1585
- 35 J 41** Titres de La Dollerie et autres terres relevant du fief des Vignaux. (*13 pièces liées, une détachée*) 1521-1749
- Billet critique des titres ci-après (1741).
- Déclaration au fief des Vignaux, par Gabrielle de Butan, veuve d'Isaac de Gébert, de pièces de terres situées paroisse du Sablon (1665).
- « Fantôme » de trois déclarations rendues à la seigneurie de Courcoué, remises à l'intendant de [Marie Anne Elisabeth de Beauvau] aux fins d'y restreindre Charles Drouin, acquéreur de cette seigneurie (1749).
- Mémoire justificatif d'Isaac de Gébert pour avoir rendu à la seigneurie de Courcoué des héritages qui n'y avaient jamais été rendus par ses prédécesseurs (1742)⁴⁸.
- Déclaration rendue par Isaac Prosper de Gébert, avec Anne de Gébert, sa sœur, dame de Bourg-Neuf, à Marie Anne Elisabeth de Beauvau, de tous les biens tenus d'elle à cause de la seigneurie de Courcoué et ses dépendances (1742).
- Assignation à comparaître pour faire déclaration de féodalité et exhiber les titres (1738).
- Mémoire d'Isaac de Gébert contre la saisie de La Dollerie, à la requête du marquis de Duras, seigneur d'Oigné, faute d'exhibition de contrat et d'hommage, suivi d'un avis de consultation (1649).
- Actes d'acquisition, par Jean de Butan, sur Marie Georgeau, veuve de Jean Gaby, de la maison de La Dollerie, mouvant de la seigneurie de Courcoué, et de terres, notamment à La Vaudemoine, relevant en partie de la maison des Cours, sortie de Preugny, et sur Jacques Macé, d'autres terres (1622).
- Actes d'acquisition, par Pierre Butan, de terres à La Vaudemoine et autres lieux, sur Anne Le Goux, veuve de Prégent de Rigny (1573) et Léon Dimanche (1580).
- Acte d'acquisition, par René Butan, sieur des Varennes Rouées, sur Louis Richard et Renée Marnay, son épouse, de terres à La Vaudemoine (1572). (*lac.*)

48. Mention d'actes absents du fonds : acte d'acquisition, par Louis de Mugné, écuyer, de Preugny ou partie de Preugny (1456) ; partages de 1545 et 1612 ; acte de vente, par Macé Dubec, à Pierre Butan, du clos de La Munerie et de plusieurs autres pièces de terre (1566) (les deux derniers « demeurés à La Mabilière entre les mains du sieur de Narçay » [Hector Pierres]).

Acte d'acquisition, par Dimanche Butan, sur Charlot Benyer et son épouse, de terres à La Vaudemoine (1521).

Extrait de la déclaration rendue au seigneur des Vignaux par François Marnay (1665).

Communauté d'habitants de Courcoué

- 35 J 42** Rôle de contribution pour la subsistance des pauvres de la paroisse de Courcoué⁴⁹. 1709

DOMAINE DE COURCOUÉ

(1760 – [1836])

Titres et papiers de familles

FAMILLE PRINCIPALE

- 35 J 43** Acte de constitution de rente, par François de Mondion, seigneur de Jassay, à Germain Bluché, laboureur. (*lac.*) 1760
- 35 J 44** Correspondance : lettre de [Joseph] Guillot, fermier de Courcoué, touchant la dîme, les biens de la cure, les bâtiments, la cote mobilière, les menaces de brigands (1792), lettres de Bourbeau, notaire à Poitiers, touchant la réception par François Joseph Pierre de Mondion du dernier trimestre de sa pension pour 1813 (1814). 1792, 1814

49. L'analyse dorsale portée par ce rôle tend à prouver qu'il était conservé dans les archives de la famille Gébort.

- 35 J 45** Notes en vue de règlements successoraux : détail estimatif de la terre et du mobilier de Courcoué, des métairies de La Michelière, du Montait et de Preugny, du domaine de Million [v. 1825], relevé des articles cadastrés appartenant à François Joseph Pierre de Mondion dans la commune de Courcoué (s.d.), note relative au revenu imposable de [Charlotte Barbe] de Mondion et [Armand de Ruzé] d'Effiat [1827]. [1825-1827]

FAMILLE ALLIÉE

- 35 J 46** Famille Ruzé d'Effiat : discours parlementaires (session de 1826). 1826
- [Chambre des Députés. Session de 1826]. *Discours de M. Joseph Pavy, député du département du Rhône, à l'occasion de la proposition de loi sur la presse*, Paris, Impr. Guiraudet, [1826], [2]-33-[1] p.
- Chambres des Pairs de France. Session de 1826. *Projet de loi relatif à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Echelles du Levant et de Barbarie. Présenté à la Chambre des Pairs le 10 février 1826. Discours de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la justice, contenant les motifs du projet de loi*, s.l.n.d. 64 p. (non coupé)

Titres fonciers

- 35 J 47** Domaines nationaux, ci-devant dépendants de la cure de Courcoué et de la chapelle Notre-Dame de Lorette⁵⁰. 1790-[1830]
- Estimation et acquisition : extrait du dénombrement rendu au roi en 1666 par Aimé Carré, écuyer, des biens tenus de lui, en qualité de successeur de Gilles Dubec, seigneur de La Motte d'Usseau et fondateur en l'église Saint-Denis de Courcoué de la chapelle Notre-Dame de Lorette, par le chapelain (copie, v. 1830), copie de la soumission de François Joseph Pierre de Mondion (1790)⁵¹, lettre des administrateurs du directoire du département (1791).
- Cession des biens achetés en prête-nom par [Joseph] Guillot : acte de cession (1792), quittances (1791-an III)⁵², mémoire [s.d., v. 1812], état de consistance et de paiement (s.d.), compte de paiements annuels [1792-1803].
- Vente des clos de la chapelle et de la cure à Louis Courtilier, desservant de La Tour-Saint-Gelin et de Courcoué : acte sous seing privé (1818).

50. Voir aussi à la cote 35 J 44.

51. Comporte également le détail des pièces de terre dépendant de la cure et de la chapelle.

52. Acte de cession, quittance : originaux et copies.

- 35 J 48** Etats de consistance des terres : « Consiste général des domaines du château de Courcoué, avec les deux métairies du Montet et La Michelière » (s.d.), états de consistance de la réserve du domaine de Courcoué (années 1801 et 1813), des métairies de La Michelière (années 1812 et 1813) et du Montait (années 1798, 1799, 1812, 1813 et 1823), du domaine de Preugny (années 1812 et 1813), plan d'une pièce de terre, note (s.d.). [1798-1823]
- 35 J 49** Baux à Joseph Guillot et Françoise [Marguerite] Monjallon, des métairies du château de Courcoué, Le Montait, La Michelière⁵³ (1792), à François Gaillard et Prudence Lambert, des métairie et dépendances de La Michelière (an IV). 1792, an IV
- 35 J 50** Etats de récoltes du domaine de Courcoué (réserve, métairies de La Chênaie, de La Michelière, du Montait) et du domaine de Preugny réuni (à partir de 1811), pour les années 1808 à 1831⁵⁴. [1809-1832]
- 35 J 51** Produit détaillé de la terre de Courcoué pour les années 1818 à 1835. [1819-1836]
- 35 J 52*-54*** Journal des dépenses et recettes de la terre de Courcoué. 1793-1816
- 52* 1793 – 1805⁵⁵
- 53* 1806 – 1812⁵⁶
- 54* 1812 – 1816⁵⁷
- 35 J 55*** Journal des recettes des métairies de La Chênaie, La Michelière, Le Montait, et, à compter de 1811, de Preugny⁵⁸. 1798-1831

53. A l'exception des maisons et bâtiments, servitudes, cour, jardin, verger et clos de vigne du château de Courcoué et de partie des terres, maison et vignes de La Percevauderie, des bois taillis du château, des maisons et métairies de Boisé et La Chênaie, dont jouissait alors Louis Joubert, métayer.

54. Etats annuels : lacune pour 1830 ; la date du dernier est restituée. Etats synthétiques pour Courcoué, soit la réserve, Le Montait, La Michelière, La Chênaie (1814-1817), et pour Preugny (1811-1818).

55. Aux premières pages sont rappelées les conditions des baux à moitié fruits passés en 1792 avec les sieurs Joseph Guillot (métairies du château de Courcoué, de La Michelière et du Montait), Beluteau (métairie de La Chênaie et Boisé réunis), Martin (La Percevauderie). Les comptes sont pour 1793 recopiés avec Pinard (1813-1819), notes (1813-1816) ; comptes de coupe [1810-1819] ; compte de Jacault pour le port de la boîte aux lettres et paquets (1813-1818) ; comptes de viande et poisson (1813-1816), de charroi (1815-1816) . Quatre pièces jointes, dont : bulletin de dépôt, au bureau de Richelieu, d'un article de 18 francs pour M. le rédacteur du *Drapeau blanc*, à Paris (1820) ; note de travaux à faire dans le bas jardin (1821).

56. Revers du plat de couverture : note sur la valeur du louis. Revers du plat de dos : liste alphabétique de légumes, avec indication du « temps de leur culture ».

57. Tête-bêche : *memorandum* de marchés passés (1812-[1817]) ; conditions du bail de La Percevauderie passé avec le sieur Fabre (1814) ; comptes de journées (février 1816-septembre 1820) ; blé mis au moulin (1813-1816) et vendu ou livré aux ouvriers (1814-1816), compte du pain blanc arrêté avec Pinard (1813-1819), notes (1813-1816) ; comptes de coupe [1810-1819] ; compte de Jacault pour le port de la boîte aux lettres et paquets (1813-1818) ; comptes de viande et poisson (1813-1816), de charroi (1815-1816) . Quatre pièces jointes, dont : bulletin de dépôt, au bureau de Richelieu, d'un article de 18 francs pour M. le rédacteur du *Drapeau blanc*, à Paris (1820) ; note de travaux à faire dans le bas jardin (1821).

58. Au lieu de commencer, conformément au titre de couverture, et comme ceux de La Chênaie et La Michelière, en messidor an V, le compte du Montait, suite à la perte des premières pages du registre, ne commence que le 30 fructidor an VIII. Tous les comptes s'achèvent en 1828, sauf pour Preugny. Précieuses informations sur ce dernier bien, réunissant les métairies de Preugny et Bourg-Neuf, confiées ensemble au métayer Antoine Arnault, et la borderie des Bouchets, tenue par Silvain. Huit pièces jointes, volantes ou épinglées, concernant La Chênaie (une pièce) et surtout Preugny. A noter : états de biens donnés par Antoine Arnault à ses fils (deux pièces), billet portant une adresse à ses fils, note de travaux à faire (s.d.), procès-verbal de visite [1825], *memorandum* d'une dette [1826], récapitulation des recettes et dépenses pour 1825.

- 35 J 56*** Registre courant [du fermier]⁵⁹. an VII-an XIII
- 35 J 57** Pièces égrenées concernant l'administration du domaine.- Courcoué : convention et lettre touchant des fossés de séparation mitoyens (an V, 1818), extraits d'inscription hypothécaire (1811). La Chênaie : convention d'échange d'un droit de passage contre des pièces de terres (1825). Le Montait : état de dépenses (an V-an VII), extrait du rôle de la contribution foncière de l'an V et VI (an VII). Preugny : estimation du bien [1811], note concernant les semences [1812-1813], état de recettes (1816-1819). Bois : état de vente de coupe (s.d.). an V-1825

Commune de Courcoué

- 35 J 58** Eglise paroissiale de Courcoué, réfection : devis et marchés de maçonnerie, charpente et couverture, mémoires et quittances de chaux, gouttières, clous, châssis. 1829-1830

PROPRIÉTÉS DE LA FAMILLE MONDION HORS DÉPARTEMENT

(1 7 9 2 – 1 8 2 6)

- 35 J 59** Maison de Tournelay (au bourg de Voutegon), métairie du Clouzeau et borderie de L'Audebaudière (communes de Saint-Aubin-du-Plain et de Voutegon). 1792-1826

59. Registre apparemment complet, quoique privé de couverture. Le revers du journal de 1812-1816 contient les mêmes informations, après une lacune de quelque dix ans. Recto : « Notes » concernant le calendrier des travaux agricoles, le climat, les travaux du « bâtiment neuf » de Courcoué, des recettes, etc. (messidor an VIII-pluviôse an XIII). Fragments de comptes pour : les journées de fauche 1802 (p. 21) ; la récolte des foins et sainfoins 1802 (p. 22) ; l'assiette des récoltes 1803 et 1804 (pp. 26-27) ; l'état de récolte des pâtures pour 1803 (p. 31), les récoltes de foin et journées de fauche 1804 (p. 41). Copie de la loi sur les administrations forestières (p. 35), journal et résultat des vendanges 1804 (pp. 39, 44-45). Verso : ébauche de compte de recettes et dépenses (an VII) ; comptes de journées des ouvriers agricoles, fagoteurs, vigneron, etc. (an VII-an XIII) ; compte de l'avoine et du son distribués aux mules et chevaux (1800) ; états du blé mis au moulin (an VII-an XII) et vendu ou livré aux ouvriers (an VII-an XIII) ; comptes de transport d'effets avec Jacault (an VII-an XIII) ; comptes des coupes de bois (hivers 1799-1800 à 1804-1805) ; *memorandum* de marchés passés (an VII-an XII) ; états de consommation pour le propriétaire et les cuisines (an XIII).

Lettre de M. Blactot, homme de confiance de François Joseph Pierre de Mondion, touchant les papiers de Voutegon (1792), bail pour deux ans du Clouzeau et de L'Audebaudière (1796), pouvoir donné à M. Gaudrie, notaire à Saint-Clémentin, de faire au nom de François Joseph Pierre de Mondion toute formalité à l'égard d'un cultivateur, installé indûment dans sa maison de Tournelay (an V), titre de rente (an VII), lettres de M. Gaudrie (an VIII), mémoire (s.d.), lettre à Elisabeth Michelle Chevalezeau de Boisragon, veuve de Mondion (1817), mémoires de fournitures, de travaux et de journées, quittances délivrées à Pierre Billi, métayer à Tournelay, et à Jossereau, métayer au Cluzeau, pour travaux de maçonnerie, charpente, menuiserie, huisserie, vitrerie, fournis au comte [Armand de Ruzé] d'Effiat (1815-1826)⁶⁰.

- 35 J 60** Métairies de La Boulinière et Le Cormier, acquises par François Joseph Pierre de Mondion le 16 ventôse an IV : acte de rétrocession de baux à ferme par André Stavard et Marie Sabourin, son épouse.

an V

MAISON ET TERRE DE SASSAY

(1 7 4 4 – 1 8 2 8)

- 35 J 61** Pièces égrenées concernant Fortuné Bouin de Noiré, prêtre, chanoine de l'église royale et collégiale Saint-Mexme de Chinon, écuyer, seigneur de Sassay⁶¹, Ligré, La Roche-Clermault et autres lieux : acte par lequel Antoine Moissant, maître serrurier demeurant à Chinon, paroisse Saint-Etienne, s'oblige à payer à la recette ordinaire de la fabrique Saint-Etienne une rente sise sur une maison urbaine, en lieu et place de M. de Noiré, lui-même représentant d'Antoine Coron, armurier (1775), bail à ferme du pré de Cinais, dépendant de la seigneurie de La Roche-Clermault (1780), bribes d'actes judiciaires (1782, 1789).

1775-1789

60. Enliassé avec : billet portant le montant de la réquisition de guerre 1815 due par M. de Mondion (1815).

61. Fortuné Bouin de Noiré acquit la terre de Sassay en 1762. Son frère Jean Louis François Bouin de Noiré épousa en 1758 Claude Madeleine Moissant, dont il eut Madeleine, laquelle épousa en 1779 Benoît Jean Gabriel Armand de Ruzé, comte d'Effiat. Le fils de ces derniers, Armand de Ruzé, comte puis marquis d'Effiat, épousa en 1808 Charlotte Barbe de Mondion, fille de François Joseph Pierre de Mondion. Voir L. DE GRANDMAISON, « Les archives du château de Sassay », *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XLIII, 1904, pp. 95-133, ainsi que le chartrier même, réparti aux Archives départementales d'Indre-et-Loire entre les sous-séries 2 J et 18 J. Sur Fortuné Bouin de Noiré, voir également les archives du district de Chinon (série L, supplément, et sous-série 1 Q).

- 35 J 62*-65*** Comptes de la maison et terre de Sassay. 1744-1828
- 62* Journal de dépenses (1744-1809)⁶².
 63 Comptes de recettes et dépenses (an VII-1806).
 64* Journal de recettes (1819-1828)⁶³.
 65* Journal de dépenses (1819-1828)⁶⁴.

PIÈCES ISOLÉES

(1 3 3 6 – 1 7 8 3)

- 35 J 66** Aveu des biens tenus d'Hugues de Chargé par Jean de Prie, en raison de son épouse Philippe, et par Antoinnet de Vauc[elles, en raison d'] Aymon de Layon, fils des défunts Savari de Layon et Jeanne La Robbe⁶⁵. 1336
- 35 J 67*** Terres et métairies de Chargé et de La Blanchardièrre : acte de décret aux fins d'apurer la dette contractée pour et au nom de Jacques Lemaistre, son beau-frère, par feu Nicolas Fillastre, auprès de feu Jean Jacques Regnault (1596), acte d'institution en possession de la métairie de La Blanchardièrre pour René Gaby⁶⁶ (1596), quittances à sa décharge (1597-1602). 1596-1602
- 35 J 68** Pièces égrenées. 1542-1783
- [Commandement en saisie] pour dette, sur Jean Demareau et Anne Testu, son épouse, au profit d'Etienne Gauguyn, curateur d'Etienne Aubillon, écolier de l'Université de Paris, ayant droit de Nicole Aubillon (1542)⁶⁷.

62. Mentions plus anciennes sur les plats de couverture. Mémoires et notes joints, aux pages débutant les 21 mai et 24 juillet 1763, 11 novembre 1767, 18 juin 1772, 30 mai 1773, 7 avril 1784, 19 juin et 7 septembre 1785, 27 mars et 15 août 1788, 12 juin 1791 (3 pièces), 12 février 1792, 6 prairial an III, 30 germinal an VI, enfin à l'avant-dernière page.

63. Deux séries chronologiques se font suite. Une pièce jointe. La couverture de parchemin du cahier est constituée de partie d'un prononcé du lieutenant général au bailliage de Chinon, touchant la succession de René Clémenceau, en son vivant prêtre curé de Marçay et chapelain de la chapelle Saint-Julien [du Gué], dont la prétendue vacance était contestée par Jean François Doucet, prêtre de l'Oratoire, aussi chapelain de ladite chapelle (1720). Une autre partie du même acte couvre le journal de dépenses qui suit.

64. Deux pièces jointes, dont un compte de méteil pour 1823-1828. Au dernier feuillet, ébauche de compte de recettes non daté. Voir à la note précédente la remarque concernant la couverture du cahier.

65. Document constitué de trois pièces de parchemin cousues. Les deux premières portent l'aveu de Jean de Prie (dont le principal bien semble être l'hébergement de La Guyarde), et incluent les déclarations d'arrière-tenanciers. Ce premier texte n'est pas daté. Le troisième fragment de parchemin, lacunaire, porte l'aveu des Layon, à commencer par l'hébergement de La Rabaudière. Il est daté du « jeudi [auprès] quasimodo de l'an de grâce mil trois cens trante-six » et semble plus ancien que le titre auquel il est attaché. Fragment de sceau sur lac de parchemin.

66. Coïncidence, ou indice pour rattacher ce document au fonds ? Jean de Butan acquit en 1622 de Marie Georgeau, veuve de Jean Gaby, la maison de La Dollerie et autres terres (voir ci-dessus à la cote 35 J 41).

67. Etait lié à une autre pièce, manquante.

[Famille Stuart] (1573-1646).

- Procès-verbal de délivrance, par Sylvestre Louyset, à Urbain de La Baraudière, des vêtements et meubles à lui donnés en garde par Antoine de Humes, seigneur de Goust, et appartenant à Jeanne Stuart, épouse de Robert de Villiers, maître d'hôtel ordinaire du prince de Condé (1573).
- Reconnaissance de dette par Anne Montauld, maître d'autel de l'évêque d'Auxerre, au profit de Gabriel Rigault, marchand de draps de soie, bourgeois de Paris, et transport à ce dernier de pareille somme à lui due par Paul Stuart, écuyer sieur de Vesines (1625), avec engagement de Stuart à se libérer de sa dette auprès de Montauld (1624).
- Mémoire de consultation en faveur de Marie Stuart, veuve de Pierre Deschamps, chevalier seigneur de Boisgency les Cuict, dans l'affaire l'opposant à Marie du Faux, veuve de Jacques de Crévecoeur, pour la jouissance de la terre et seigneurie de Montbarveaume [1646].

Constitution de procureur (en blanc) pour comparaître devant les commissaires et contrôleurs ordinaires des guerres commis pour faire la montre de la compagnie et recevoir les états et appointements, par Louis de Villiers, écuyer seigneur de La Buissonnière, homme d'arme de la compagnie du Dauphin, demeurant à Belair (1606).

Contentieux entre Françoise de Betoulac, épouse d'Antoine de Montbreuny, écuyer, sieur de La Mothe, demeurant à Issoudun, et Madeleine de Chargé, en son nom et comme curatrice de Pierre de Vendel, fils mineur de feu Pierre de Vendel et de Marie Louise de Chargé, au fait d'une rente foncière assignée sur les maisons et seigneuries de La Martinière et La Chênaie, appartenances et dépendances, paroisse de Courcoué : jugement et procès-verbal de remise (1715-1716).

Prononcé pour Jean François Doucet, avocat au bailliage de Chinon, contre Jean Richard, notaire royal, et autres, au sujet de la délivrance et distribution des deniers procédant de la vente des meubles délaissés après le décès de Marie Gautier au domicile de Charles Bigot, meunier, son dernier époux (1719).

Sentence du bailliage de Loudun rendue au profit de Pierre Dumoustier de La Fond contre Pierre Duchesne, meunier du moulin Clergeault, au sujet d'une rente due par ce dernier (1765)⁶⁸.

Sentence du bailliage de Chinon rendue au profit des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Chinon contre Charles Louis François de Cigny, condamné aux dépens dans une affaire précédemment jugée (1783).

68. A noter : François Jacques Dumoustier de La Fond (1745-1815) épousa en premières noces, en 1779, Anne Jeanne Eléonore Drouin, demoiselle de La Michelière, fille de Charles Drouin, seigneur de Courcoué.

A JETER. REIMPRIMER LA 47 uniquement pour avoir un verso blanc sans filet

ANNEXES

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DES NOMS DE LIEUX CITÉS DANS L'INDEX

ETRANGER

BARBARIE (pays d'Afrique du Nord)

LEVANT (ÉCHELLES DU) (comptoirs des côtes orientales de la Méditerranée)

FRANCE

Sous chaque nom de département, les noms de communes figurent selon l'ordre suivi dans l'index. Afin de faciliter leur localisation, ils sont accompagnés de la mention, entre parenthèses, de leur canton d'appartenance, sauf pour les chefs-lieux de canton. Les lieux-dits sont cités en droit à la suite du nom de la commune où ils se situent.

CHER :

Blet (canton de Néronde) : Osmerly

Charly (canton de Néronde) : Forest

Dun-sur-Auron

Néronde

Osmerly (cant. de Dun-sur-Auron)

DEUX-SÈVRES :

Assais-les-Jumeaux (canton de Saint-Loup-Lamairé)

Les Forges (canton de Ménigoute) : Le Cormier

Saint-André-sur-Sèvre (canton de Cerizay) : Charoulière — La Roche-Hallay — Les Verdonnières

Saint-Aubin-du-Plain (canton d'Argenton-Château) : L'Audebaudière — Le Clouzeau

Saint-Clémentin (canton d'Argenton-Château)

Saint-Germier (canton de Ménigoute) : La Boulinière

Saint-Maurice-la-Fougereuse (canton d'Argenton-Château)

Thouars

Voutegon (canton d'Argenton-Château) : L'Audebaudière — Le Clouzeau — Tournelay

INDRE :

Issoudun

INDRE-ET-LOIRE :

Avon-les-Roches (canton de L'Île-Bouchard) : Les Roches-Tranchelion

Betz-le-Château (canton du Grand-Pressigny) : La Bertaudière

Bournan (canton de Ligueil)

Braslou (canton de Richelieu) : Bournay — La Couture — La Juderie — Le Luc

Chaveignes (canton de Richelieu) : [L'Aubuis] — [La Nonnain] — Le Sablon (ancienne paroisse) — Les Chilloux — Mursigné (autrefois au Sablon) — Varanne (autrefois au Sablon)

Chenonceaux (canton de Bléré) : Chenonceau

Chezelles (canton de L'Île-Bouchard) : Lièze

Chinon : Vaugaudry (autrefois à Parilly)

Courcoué (canton de Richelieu)¹ : [L'Aubuis] — Beauméné — Bois Godet — Boisé — Bourg-Neuf — La Chênaie — La Combe — La Commission — La Dollerie — La Fontaine Pichon — La Gappière — La Mabilière — La Martinière — La Messardière — La Michelière — La Munerie — [La Nonnain] — La Percevauderie — La Perrier — La Picardie — La Plante-Ragain — La Rabrie — La Vaudemoine — Le Buisson — Les Bouchets — Le Montait — Les Cours — Les Varennes Rouées — Les Varennes Saint-Denis — Million (domaine de) — Pouilly (fief de) — Preugny — Travesais

Cravant-les-Côteaux (canton de L'Île-Bouchard) : Narçay — Oigné

Faye-la-Vineuse (canton de Richelieu)

L'Île-Bouchard

La Roche-Clermault (canton de Chinon) : Chargé — Cinais

La Tour-Saint-Gelin (canton de Richelieu) : [L'Aubuis] — [La Chevalerie] — La Rabaudière — Les Bruères

Langeais : Belair

Ligré (canton de Richelieu) : Sassay

Luzé (canton de Richelieu) : Pont Amboisé

Marçay (canton de Chinon) : La Blanchardière

Marcé-sur-Esves (canton de Descartes) : La Chapelle-Baillou

Marigny-Marmande (canton de Richelieu) : Chasseigne — Marmande

Mazières-de-Touraine (canton de Langeais) : Crémille

Noyant-de-Touraine (canton de Sainte-Maure-de-Touraine) : Baugé

Parçay-sur-Vienne (canton de L'Île-Bouchard) : La Brèche

Pont-de-Ruan (canton de Montbazou)

PreUILly-sur-Claise : Fombaudry

Pussigny (canton de Sainte-Maure-de-Touraine) : Le Fresne

Razines (canton de Richelieu) : Pont

Richelieu

Saché (canton d'Azay-le-Rideau)

Saint-Benoît-la-Forêt (canton d'Azay-le-Rideau) : Turpenay

Tours

1. Pour Courcoué, on aura nécessairement recours à la carte topographique au 1/25 000^e (I.G.N., série bleue, 1824 Ouest : L'Île-Bouchard, Archives départementales d'Indre-et-Loire, I/8.16), voire aux plans cadastraux.

MAINE-ET-LOIRE :

Fougeré (canton de Baugé) : Le Plessis

Montreuil-Bellay

Nueil-sur-Layon (canton de Vihiers) : Les Courmières

Saumur

PARIS

RHÔNE

VENDÉE :

Montournais (canton de Pouzauges) : Charoulière

La Flocellière (canton de Pouzauges) : La Rigaudière — Les Epaisse — Rochebordu — Serizier

La Pommeraie-sur-Sèvre (canton de Pouzauges) : Charin — Les Epaisse — Rochebordu — Serizier

VIENNE :

Châtelleraut

Colombiers (canton de Châtelleraut)

Doussay (canton de Lençloître)

Frontenay-sur-Dive (canton de Moncontour)

La Grimaudière (canton de Moncontour)

Les Ormes (canton de Dangé-Saint-Romain)

Loudun

Orches (canton de Lençloître)

Saint-Genest-d'Ambière (canton de Lençloître)

Poitiers

Usseau (canton de Leigné-sur-Usseau) : La Bonninière — La Motte d'Usseau

Velleches (canton de Leigné-sur-Usseau) : Le Fresne

YONNE :

Auxerre

ANCIENNES PROVINCES FRANÇAISES

ANJOU

POITOU

TOURAINÉ

LIEUX NON OU MAL SITUÉS

Availle, Beauchesne, Beaulieu, Beaumont, Beauregard, Beaurepaire, Boisgency les Cuict, Boissonnet, Boullier, Chantejean, Circoupe, Clergeault, Couture et/ou La Couture, Coy, Diraire, Fourchefière, Gilbert, Goust, Jassay, L'Eschalièr, La Barellerie, La Boissière, La Buissonnière, La Crouezerye, La Couture et/ou Couture, La Fauchardièrre, La Fillodièrre, La Gillardièrre, La Guyarde, La Jarrie, La Mauflelièrre, La Morinièrre, La Mothe, La Motte, La Salle, La Touche, La Touche-Boisé, Le Breuil, Les Gilbertières, Les Illeaux, Les Moulins, Les Touches, Les Vignaux, Lhuillier, Martigny, Mazières (comprenant Champ Bastard, La Léaudièrre, Petit Marpallu), Monbracq, Montbarveaume, Montberard, Mortagne, Moussay, Pelouaille, Périgny, Pont Auger, Rivallin, Rivière, Saint-Mées, Saint-Mesmin, Vesines

INDEX

Le présent index se limite aux noms de personnes, composés en petite capitale, et aux noms géographiques, composés en bas-de-casse italique, cités dans le corps du répertoire. Les noms de lieux ou de personnes entrant dans la composition de noms de régiments ou de compagnies militaires ou commerciales (Compagnie des Indes) n'ont pas été indexés.

Pour les lieux-dits ou anciens fiefs, on a mentionné entre parenthèses le nom de la commune d'appartenance actuelle, et pour les communes étrangères à l'Indre-et-Loire le nom de leur département : on se reportera au tableau géographique des noms de lieux cités dans l'index pour en connaître la localisation exacte. Faute de documents concernant précisément ces terres, on n'a pu localiser nombre de seigneuries dont jouissaient les alliés ou « interlocuteurs » des seigneurs de Courcoué et Preugny : on a toutefois indexé leurs noms, sans signe distinctif. Leur liste se trouve au bas du tableau géographique précité. Pour tous les noms de lieux, on prendra garde que la norme actuellement en vigueur aux Archives départementales d'Indre-et-Loire veut que les articles (L', La, Le, Les) soient pris en compte pour le classement alphabétique.

La lettre « n » suivant une cote invite à se reporter à la note de bas de page appelée dans l'analyse du document.

- [ABERNATY], Bertrand (seigneur du Luc) 35 J 11
Anjou : coutume 35 J 23n
ANNE-MARIE (marquis d') 35 J 16
ARMAGNAC (marquis d') 35 J 23
ARNAULT, Antoine (métayer du domaine de Preugny) 35 J 55n
Assais voir Assais-les-Jumeaux
Assais-les-Jumeaux (départ. Deux-Sèvres) 35 J 17n
AUBILLON
Etienne (écolier de l'Université de Paris) 35 J 68
Nicole 35 J 68
AUBINEAU
héritiers 35 J 31
René 35 J 31
AUCELLON, Chaille d' 35 J 12
Auxerre (départ. Yonne) : évêque 35 J 68
Availle 35 J 1

- Barbarie* 35 J 46
- BARBEZIER, Isabelle de (ép. Louis de Lescure) 35 J 12
- BARRÈME, Nicolas de 35 J 20
- Baugé* (comm. Noyant-de-Touraine) 35 J 27
- Beauchesne* 35 J 12
- Beaulieu* 35 J 14
- Beaumené* (comm. Courcoué)
seigneurie 35 J 39
varenes 35 J 39
- Beaumont* 35 J 13
- Beauregard* 35 J 12
- BEAUREGARD
M. de 35 J 12
Mme de 35 J 16
- Beurepaire* 35 J 18
- BEAUSSE, Jean 35 J 31
- BEAUVAU
famille 35 J 2
François de (abbé de Turpenay, prieur de Braslou) 35 J 14n
François de 35 J 5-6, 10
Gabriel de 35 J 6
Henri Gabriel de 35 J 6
Marie Anne Elisabeth de 35 J 10, 41
Pierre François de (abbé de Turpenay) 35 J 10
Pierre Madeleine de 35 J 32
- BEAUVILLAIN DE MARTIGNY, Françoise 35 J 14
- BEAUVILLAIN
Charlotte de 35 J 14
Elisabeth de (ép. Henri François de Gréaulme) 35 J 14
Pierre de 35 J 14
- BEDAR, Louis 35 J 23
- Belair* (comm. Langeais) 35 J 68
- BELUTEAU (fermier à Courcoué) 35 J 52n
- BENYER, Charlot 35 J 41
- BETOULAC, Françoise de (ép. Antoine de Montbreunoy) 35 J 68
- BIGOT, Charles (meunier) 35 J 68
- BILLI, Pierre (métayer de Tournelay) 35 J 59
- BLACTOT (homme de confiance de F. J. P. de Mondion dans les Deux-Sèvres) 35 J 59
-

Blet (dép. Cher) 35 J 21

BLET

famille 35 J 19-21

Armand Charles de (fils de Louis) 35 J 19

Armand François 35 J 20

Louis de (seigneur de la Mauflelière) 35 J 19

René de 35 J 22

Thérèse Rosalie de (ép. Pierre Isaïe de Gébert) 35 J 22n

BLUCHEAU, Germain 35 J 43

Bois Godet (comm. Courcoué) 35 J 30-31, 36

BOIS, Marie de (ép. Philippe de Messeine) 35 J 33

Boisé (comm. Courcoué)

château 35 J 1n

métairie 35 J 7n, 49n, 52n

seigneurie 35 J 1n, 10, 13

Boisgency les Cuict 35 J 68

BOISRAGON voir Chevalezeau de Boisragon

Boissonnet 35 J 21

Boizé voir Boisé

BOUCHER, Simon 35 J 34

BOUIN DE NOIRÉ, Fortuné (chanoine de Saint-Mexme de Chinon) 35 J 61

Boullier 35 J 10, 24

BOURBEAU (notaire à Poitiers) 35 J 44

BOURG, Louise (ép. Pierre Moriceau) 35 J 36

Bourg-Neuf (comm. Courcoué) 35 J 33

métairie 35 J 55n

Bourman 35 J 14n

Bournay (comm. Braslou) 35 J 13

BOUTILLER, Jeanne (ép. Christophe Savary) 35 J 22

BOYANT, Catherine (ép. Guillaume Herbert) 35 J 38

Braslou 35 J 11, 14

BRIANT, Révérande (ép. Dimanche Butan) 35 J 23

BRISSON, Renée (ép. Henri de Fondmarin) 35 J 16

BUTAN

famille 35 J 12, 23n, 27n, 28

Anne 35 J 12

Annet 35 J 39

Dimanche 35 J 12, 23, 38, 41

Gabrielle de (fille de Jean, ép. Isaac de Gébert) 35 J 12, 27, 36, 41
Gabrielle de (fille de Pierre, ép. Josias Pierres) 35 J 23, 27n, 28, 30
Isabeau (fille de Jean) 35 J 12
Jean de (fils de Pierre II) 35 J 12, 27n, 28, 33-34, 41, 67n
Louis (fils de Dimanche et frère de Pierre) 35 J 12, 23
Louise (ép. René Dupuy) 35 J 12
Madeleine de (fille de Jean, ép. Josias Merveillant) 35 J 12
Marthe de (fille de Jean, ép. Jean de Guieffron) 35 J 12
Mathieu 35 J 12, 31, 33
Pierre (fils de Dimanche et frère de Louis) 35 J 12, 23, 30-32, 41n
Pierre II (fils de Pierre) 35 J 23n, 27n, 28, 32-34, 36-38, 40-41
René 35 J 12, 36, 41

CARRÉ

Aimé (seigneur de La Motte d'Usseau) 35 J 47
Jacques (seigneur de Beaumont et de La Motte d'Usseau) 35 J 13
Suzanne (ép. Josias Pierre) 35 J 13

CARTIER, Henri (notaire à Richelieu) 35 J 4n

Champ-Bastard (comm. Mazières) : bordage 35 J 10

CHAMPEIGNÉ, Marie (ép. François Lambert) 35 J 7

CHAMPIGNY, Mathieu (fermier de Bourg-Neuf) 35 J 33

Chantejean 35 J 13

Chargé, métairie de (comm. La Roche-Clermault) 35 J 67

CHARGÉ

Hugues de 35 J 66

Madeleine de 35 J 68

Marie Louise (ép. Pierre de Vendel) 35 J 68

Charin, maison de (comm. La Pommeraie-sur-Sèvre, dép. Vendée) 35 J 18

Charoulière (comm. Saint-André-sur-Sèvre, dép. Deux-Sèvres et comm. Montournais, dép. Vendée)
35 J 16

Chasseigne (comm. Marigny-Marmande) 35 J 2

Châtellerault (dép. Vienne) 35 J 9

lieutenant général 35 J 1n

siège royal 35 J 27n

CHAUVIN, François 35 J 18

Chaveignes 35 J 24

Chenonceau (comm. Chenonceaux) 35 J 14

CHERGÉ, François de (curé de Courcoué) 35 J 9

CHEVALEZEAU DE BOISRAGON, Elisabeth Michelle (ép. François Joseph Pierre de Mondion)
35 J 59

CHEVALIER

- héritiers 35 J 30-31
- Etienne 35 J 31
- François 35 J 30
- Jean (autre que le précédent) 35 J 30-31
- Jean 35 J 30-31
- Mathurine (ép. Pierre Maujalon) 35 J 31
- Renée (ép. Louis Froger) 35 J 31

Chezelles 35 J 11

Chinon

- bailliage 35 J 64n, 68
- église Saint-Mexme 35 J 61
- paroisse Saint-Etienne 35 J 61
- religieuses de l'Hôtel-Dieu 35 J 68

CHOISNIN, Jean (tuteur et curateur de Jean Favereau) 35 J 14

CIGNY, Charles Louis François de 35 J 68

Cinçais (comm. La Roche-Clermault) 35 J 61

Circoupe 35 J 16

CLEMENCEAU, René (prêtre, curé de Marçay) 35 J 61

Clergeault, moulin 35 J 68

COCHET

- Claude (sieur du Buisson) 35 J 10
- Jean (sieur de Boisé) 35 J 10, 13

COKBOURNE

- Georges 35 J 3
- Jean (fils de Georges) 35 J 3
- Patrick (curateur de Jean et René) 35 J 3
- René (fils de Georges) 35 J 3

Colombiers (départ. Vienne) 35 J 14

curé 35 J 14

CONDÉ (prince de) 35 J 68

CORON, Antoine (armurier à Chinon) 35 J 61

Courcoué 35 J 8n, 24, 26, 33-34, 40, 45, 68

bâtiments 35 J 8, 52n, 56

chapelle Notre-Dame-de-Lorette 35 J 47

château 35 J 1n

cure 35 J 44, 47

curé 35 J 9, 23-24

domaine 35 J 44, 48, 50-54, 57

- église paroissiale 35 J 8, 23, 47, 58
habitants 35 J 23
métairie 35 J 1n
paroisse 35 J 23n, 42
pauvres 35 J 42
seigneur(ie) 35 J 1, 3-4, 6-8, 10-11, 25n, 29, 32-33, 41, 68n
- COURTILLIER, Louis (prêtre, desservant de Courcoué et La Tour-Saint-Gelin) 35 J 47
- Coy 35 J 22
- Couture* voir La Couture
- Crémille* (comm. Mazières-de-Touraine) 35 J 20
- CRÉVECOEUR, Jacques de 35 J 68
- CROZON, Antoine 35 J 32
- DAMOURS, Marthe (seconde ép. Jean de Butan) 35 J 12
- DAUX
- Fulgence Thérèse (ép. Armand François de Blet) 35 J 20
Marguerite (ép. Jacques Joseph Alexandre de Sorbiers) 35 J 20
- DEFORGES (notaire à Saumur) 35 J 27n
- DEGAIN, René (sieur d'Availle) 35 J 1, 34n
- DELALANDE, Louis 35 J 3
- DELETANG, Marie (ép. Pierre Pelletier) 35 J 32
- DEMAREAU, Jean 35 J 68
- DESCHAMPS, Pierre (seigneur de Boisgency le Cuict) 35 J 68
- DIMANCHE, Léon 35 J 41
- Diraire* 35 J 18
- DOUCET
- Jean-François (avocat au bailliage de Chinon) 35 J 68
Jean-François (prêtre de l'Oratoire) 35 J 64n
- Doussay* (départ. Vienne) 35 J 14
- DOUTRELEU, Louis Armand (administrateur des biens de Marie Favereau) 35 J 14
- DROUIN
- Anne Jeanne Eléonore (fille de Charles, ép. François Jacques Dumoustier de La Fond)
35 J 68n
Charles 35 J 5, 10-11, 29, 41, 68n
Charlotte (ép. Louis de La Fouré) 35 J 30
Philippe 35 J 14
Pierre (fils de Philippe) 35 J 14
- DU FAUX, Marie (ép. Jacques de Crévecoeur) 35 J 68
- DU POUSIL, François 35 J 22

DU RATEAU, Louis 35 J 31

DU RIVAU

Armand Marc 35 J 14
Jean (fils de René) 35 J 2
René 35 J 2

DU TRÉHAN

famille 35 J 14-18
François 35 J 1, 16n
François Charles (fils de François) 35 J 14
François Joseph 35 J 16

DUBEC

famille 35 J 1
Anne (fille de Marc) 35 J 1
Antoine (frère de Marc) 35 J 1
Esther (fille de Marc, demoiselle de La Motte) 35 J 1, 34n
Gilles 35 J 3, 47
Guy 35 J 6
Judith (fille de Marc, ép. René Degain) 35 J 1, 34n
Macé 35 J 41n
Marc 35 J 1
Marguerite (fille de Marc) 35 J 1
Marguerite 35 J 6
Marie 35 J 1n
Sarah (fille de Marc, ép. Florimond de La Chesnaye) 35 J 1, 34n

DUBOIS

Joseph 35 J 15
Pierre 35 J 35

DUCHESNE

Louis 35 J 30
Pierre (meunier du moulin Clergeault) 35 J 68
Vincent 35 J 30

DUMAS, Françoise (ép. Jean Favereau) 35 J 14n

DUMOUSTIER DE LA FOND

François Jacques 35 J 68n
Pierre 35 J 68

Dun-sur-Auron (départ. Cher) 35 J 21n

DUPIN, Jacques Armand (seigneur de Chenonceau) 35 J 14

DUPUY, René 35 J 12

DURAS (marquis de, seigneur d'Oigné) 35 J 41

DUVERGER, Renée (ép. Marc Dubec) 35 J 1, 10

EFFIAT voir Ruzé d'Effiat

ESTRÉ

Jeanne Gabrielle, ép. René d' 35 J 18

René d' 35 J 18

FABRE (fermier à Courcoué) 35 J 54n

FAVEREAU

famille 35 J 14-18

Jean (fils de Louis) 35 J 14

Louis 35 J 14

Marie (fille de Louis) 35 J 14

Marie (sœur de Louis) 35 J 14

Faye voir Faye-la-Vineuse

Faye-la-Vineuse

baronnie 35 J 5

notaire 35 J 27n

FERGON, Martin de 35 J 6n, 10

FILLASTRE, Nicolas 35 J 67

FLEURIAU, Jean (imprimeur à Poitiers) 35 J 23

FLEURY (cardinal de) 35 J 23

Fombaudry (comm. Preuilly-sur-Claise) 35 J 12

FONDMARIN, Henri de 35 J 16

FONTENEAU

Louis 35 J 32

Louis 35 J 32

Vincende (ép. René Lhuillier) 35 J 32

Forest, domaine de (comm. Charly) 35 J 21

Fourchefière 35 J 12

FROGER

François 35 J 30

Louis 35 J 30-31

Martin 35 J 30

Frontenay-sur-Dive (départ. Vienne) 35 J 17n

GABY

Jean 35 J 41, 67n

René 35 J 67

GAILLARD, François 35 J 49

GALLIFFET (M. de) 35 J 20

GANNES, Gabrielle de 35 J 12, 23n

- GAUDRIE (notaire à Saint-Clémentin) 35 J 59
- GAUGUYN, Etienne (curateur d'Etienne Aubillon) 35 J 68
- GAUTHIER, Laurent 35 J 14
- GAUTIER, Marie (ép. Charles Bigot) 35 J 68
- GÉBERT
 famille 35 J 13, 23, 42n
 M. de 35 J 35, 36n
 Anne de (fille d'Isaac II, dame de Bourg-Neuf) 35 J 23, 33, 41
 Isaac de 35 J 12-13, 24, 27, 30, 36-37, 39, 41
 Isaac II de (fils d'Isaac) 35 J 13, 23, 32
 Isaac Prosper de (fils d'Isaac II) 35 J 13-14, 23, 26, 27n, 32, 34, 41
 Louis de (frère d'Isaac) 35 J 13
 Louise de (ép. François de Montmorency) 35 J 13
 Pierre Isaïe de 35 J 13, 22n, 32
- GENEVOIS, Anne (ép. Hilaire Lambert) 35 J 7
- GEORGEAU, Marie (ép. Jean Gaby) 35 J 41, 67n
- GERRAUD, Pierre 35 J 11
- GESLIN DE TREMERGAT, Xainte (ép. François de Rochechouart) 35 J 14
Gilbert 35 J 16
- GILBERT, Martin 35 J 32
- GOHARD, Jean (religieux minime) 35 J 23
- Goust* 35 J 68
- Grand Travesais* voir Travesais
- GRÉAULME
 famille 35 J 14
 François de 35 J 14
 Françoise Marianne de 35 J 14
 Henri François de (fils de Françoise de Malzon) 35 J 14
 Henri-Louis de (fils de Pierre Paul) 35 J 13-14
 Jacques de (fils de Martin) 35 J 14
 Marie de 35 J 13
 Marie Elisabeth de (fille de Pierre Paul, ép. Isaac Prosper de Gébert) 35 J 14
 Marie Jeanne de (ép. Armand Marc du Rivau) 35 J 14
 Martin de 35 J 14
 Pierre Paul de (fils d'Henri François) 35 J 13-14
 Suzanne de (fille de Pierre Paul) 35 J 13-14
- GROSSET, Jean-Etienne (fermier de Courcoué) 35 J 7
- GUÉRAIN (notaire à Faye-la-Vineuse) 35 J 27n
- GUÉRIN D'HOMERY (famille) 35 J 21

GUÉRIN

- Gaspard (fermier de Blet) 35 J 21n
- Pierre (fermier de Blet) 35 J 21n
- René (métayer de La Michelière) 35 J 9

GUIEFFRON, Jean de (seigneur de Beauregard) 35 J 12

GUILLOT, Joseph (fermier de Courcoué) 35 J 7, 44, 47, 49, 52n

GUIRAUDET (imprimeur à Paris) 35 J 46

HERBERT, Guillaume (seigneur de Boisé) 35 J 38

HOMERY (d') voir Guérin d'Homery

HOUDIER

- Claude 35 J 23
- époux 35 J 23

HUET

- Charles (fils de Pierre) 35 J 14
- Jacques 35 J 14
- Jean César (fils de Pierre) 35 J 14
- Marie Jeanne (fille de Pierre, ép. Henri Louis de Gréaulme) 35 J 14
- Pierre 35 J 14
- Pierre Jacques (fils de Pierre) 35 J 14

HUMES, Antoine de (seigneur de Goust) 35 J 68

Issoudun (départ. Indre) 35 J 68

JACAULT 35 J 54n, 56

Jassay 35 J 43

JOFFRION, Jean Marc (fermier de Charoulière) 35 J 16

JOSSEREAU (métayer au Cluzeau) 35 J 59

JOUANAULX, Jean 35 J 36

JOUANNAULT, Jeanne (ép. François Pelletier) 35 J 33

JOUBERT, Louis (métayer à Courcoué) 35 J 49n

JUSSAC

- famille 35 J 20
- héritiers 35 J 20
- marquis de 35 J 20
- marquise de 35 J 20

L'Aubuis : dîme (comm. Chaveignes, Courcoué et La Tour-Saint-Gelin) 35 J 24

L'Audebaudière, borderie (comm. Saint-Aubin-du-Plain et Voutegon, départ. Deux-Sèvres) 35 J 59

L'Eschalièr 35 J 10

L'Ile-Bouchard 35 J 2, 10n

-
- LA BARAUDIÈRE, Urbain de 35 J 68
La Barellerie 35 J 36
La Bertaudière, seigneurie [comm. Betz-le-Château] 35 J 12-13
La Blanchardièrre, métairie (comm. Marçay) 35 J 67
La Boissière 35 J 20
La Bonninière, seigneurie (comm. Usseau, dép. Vienne) 35 J 23
La Boulinière, métairie (comm. Saint-Germier, dép. Deux-Sèvres) 35 J 60
La Brèche, seigneurie (comm. Parçay-sur-Vienne) 35 J 10
LA BROSSE voir Lebrun La Brosse
La Buissonnière 35 J 68
LA CHAPELLE
Claude de (fille de François, ép. Jean du Rivau) 35 J 2
François de 35 J 2
La Chapelle-Baillou (comm. Marcé-sur-Esves) 35 J 24
La Chênaie (comm. Courcoué) 35 J 49n, 50, 52n, 55, 57, 68
LA CHESNAYE, Florimond de 35 J 34n
La Chevalerie [comm. La Tour-Saint-Gelin] 35 J 23n
La Combe (comm. Courcoué) 35 J 29
La Commission (comm. Courcoué) 35 J 31
La Couture 12
La Couture (comm. Braslou) 35 J 13
La Crouezerye 35 J 13
La Dollerie [comm. Courcoué] 35 J 41, 67n
La Fauchardièrre 35 J 22
La Fillodièrre 35 J 30
LA FOND voir Dumoustier de La Fond
La Fontaine Pichon (comm. Courcoué) 35 J 36
LA FOUCHARDIÈRE
M. de 35 J 35, 36n
François de 35 J 23-24
François de (fils de François, prêtre) 35 J 24
LA FOURE, Louis de 35 J 30
La Gappière (comm. Courcoué) 35 J 10
LA GATTIÈRE (de) voir Lebrun de La Gattièrre
La Gillardièrre 35 J 18
LA GRANDIÈRE, Jeanne de (ép. François de La Chapelle) 35 J 2
-

- La Grimaudière* (départ. Vienne) 35 J 17n
- LA GUIERCHE voir Petit de La Guierche
- La Guyarde* 35 J 66n
- LA HAYE, Renée de (ép. René du Rivau) 35 J 2
- La Jarrie* 35 J 16
- La Juderie* (comm. Braslou) 35 J 14n
- La Léaudière* (comm. Mazières) : métairie 35 J 10
- La Mabilière* (comm. Courcoué) 35 J 12, 23-25, 27-35, 38-39, 41n
- La Martinière* (comm. Courcoué) 35 J 68
- La Mauflelière* 35 J 19
- La Messardière* (comm. Courcoué) 35 J 10
- La Michelière* (comm. Courcoué) 35 J 9, 36n
- bois 35 J 9
- métairie 35 J 1n, 7n, 45, 48-50, 52n, 55
- La Morinière* 35 J 20
- La Mothe* 35 J 68
- LA MOTHE, Prosper de (seigneur de Montberard) 35 J 26
- La Motte d'Usseau* (comm. Usseau, départ. Vienne) 35 J 1, 3n, 6, 10, 13
- La Motte* 35 J 23
- La Munerie* (comm. Courcoué) 35 J 34, 41n
- La Nonnain* : dîme (comm. Chaveignes et Courcoué) 35 J 24 — Voir aussi L'Aubuis
- La Percevauderie* (comm. Courcoué) 35 J 49n, 52n, 54n
- La Perrier* (comm. Courcoué) 35 J 36
- La Picardie* (comm. Courcoué) 35 J 35
- La Plante Ragain* (comm. Courcoué) 35 J 36
- La Rabaudière* (comm. La Tour-Saint-Gelin) 35 J 66n
- La Rabrie* (comm. Courcoué) 35 J 37
- LA RICHARDIÈRE (de) voir Voisine de La Richardière
- La Rigaudière* (comm. La Flocellière, départ. Vendée) 35 J 16
- LA ROBBE, Jeanne de (ép. Savari de Layon) 35 J 66
- LA ROCHE
- Gervais de 35 J 36
- Suzanne 35 J 14
- La Roche-Clermault* 35 J 61
- La Roche-Hallay* (comm. Saint-André-sur-Sèvre, départ. Deux-Sèvres) 35 J 14, 16
- La Salle* 35 J 34

- La Touche*^{mmmm} 35 J 12
- LA TOUCHE, Lancelot de 35 J 3n
- La Touche-Boisé* 35 J 24
- La Tour-Saint-Gelin* 35 J 24n, 47
- La Vaudemoine* (comm. Courcoué) 35 J 34, 36-37, 41
- LA VRILLAYE (M. de) 35 J 35
- LAISGNE, Madeleine de 35 J 13
- LAMBERT
- Charles (sergent royal, fermier de Courcoué) 35 J 7n
 - François (fermier de Courcoué, fils de Charles, frère de Pierre) 35 J 7
 - Hilaire (fermier de Courcoué) 35 J 7
 - Marie (ép. Jean-Etienne Grosset) 35 J 7
 - Pierre (notaire, fermier de Courcoué, fils de Charles, frère de François) 35 J 7, 8n, 32
 - Prudence (ép. François Gaillard) 35 J 49
- LAMBRAYE (de) voir Pasquereau de Lambraye
- LAYON
- Aymon de (fils de Savari) 35 J 66
 - Savari de 35 J 66
- LE BOSSU, Marguerite (ép. Renaud de Mars) 35 J 14
- Le Breuil* 35 J 12
- Le Buisson* (comm. Courcoué) 35 J 10
- Le Clouzeau* (comm. Saint-Aubin-du-Plain et Voutegon, dép. Deux-Sèvres) 35 J 59
- Le Cormier* (comm. Les Forges, dép. Deux-Sèvres) 35 J 60
- Le Fresne* (comm. Pussigny, ou comm. Velleches, dép. Vienne) 35 J 14
- LE GOUST
- Anne 35 J 36
 - François 35 J 23n
- LE GOUX, Anne (ép. Prément de Rigny) 35 J 41
- Le Luc* (comm. Braslou) 35 J 11
- Le Montait* (comm. Courcoué)
- métairie 35 J 7n, 45, 48-50, 52n, 55, 57
 - seigneur 35 J 31
- Le Montait* voir Le Montet
- Le Petit Boisé* voir Le Buisson
- LE PICARD, Françoise 35 J 34
- Le Plessis* (comm. Fougeré, dép. Maine-et-Loire) 35 J 13
- Le Sablon* (ancienne paroisse, comm. Chaveignes) 35 J 22, 41
- LEBLAY, Marie (ép. Louis Fonteneau) 35 J 32

- LEBRUN DE LA GATTIERE, Gabriel 35 J 13
- LEBRUN LA BROSSE, René 35 J 10
- LEGRAS, François 35 J 12
- LEMAISTRE, Jacques 35 J 67
- LEMESNAGER
- Jean (fils de Pierre) 35 J 13
 - Marguerite (fille de Pierre) 35 J 13
 - Pierre 35 J 13
- LENOIR, Joseph (notaire) 35 J 10n
- Les Bouchets* (comm. Courcoué) 35 J 32, 55n
- Les Bruères* (comm. La Tour-Saint-Gelin) 35 J 12
- Les Chilloux* : dîme (comm. Chaveignes) 35 J 24
- Les Courmières* (comm. Nueil-sur-Layon, dép. Maine-et-Loire) 35 J 15-16
- Les Cours* (comm. Courcoué) 35 J 12, 41
- Les Epaisse* (comm. La Flocellière et La Pommeraie-sur-Sèvre, dép. Vendée) 35 J 18
- Les Gilbertières* 35 J 16
- Les Illeaux* 35 J 18
- Les Moulins* 35 J 14n
- Les Ormes* (dép. Vienne) 35 J 14
- Les Ormes-Saint-Martin* voir *Les Ormes*
- Les Roches-Tranchelion* (comm. Avon-les-Roches) 35 J 3n, 24
- Les Touches* 35 J 33
- Les Varennes Rouées* (comm. Courcoué) 35 J 12, 26, 27n, 36, 38, 41
- Les Varennes Saint-Denis* (comm. Courcoué) 35 J 36
- Les Verdonières* (comm. Saint-André-sur-Sèvre) 35 J 16
- Les Vignaux* : fief ou seigneur(ie) 35 J 41
- LESCURE
- Louis de 35 J 12
 - René de (fils de Louis) 35 J 12
 - Suzanne de (fille de Louis, ép. Jean de Butan) 35 J 12
- LETARD
- Jeanne (ép. Pierre Huet) 35 J 14
 - Marie (ép. Jacques Huet) 35 J 14
- Levant* (Echelles du) 35 J 46
- LHERMITE-SOULIER 35 J 13n
- LHUILIER, René 35 J 32
- Lhuillier* 35 J 18

-
- Lièze* (comm. Chezelles) 35 J 11
Ligré 35 J 61
Loudun (départ. Vienne) : bailliage 35 J 68
LOUYSET, Sylvestre 35 J 68
Luzé 35 J 11
MACÉ, Jacques 35 J 41
MAINCARQUE, Françoise de (fille de M. de Beauregard, ép. René Butan) 35 J 12
MALZON, Françoise de (mère d'Henri François de Gréaulme) 35 J 14
Marçay 35 J 64n
MARCHAND, Léonard 35 J 31
Marguerite (bâtarde de Pierre II Butan, dite Marguerite de La Mabilière)
Marmande (comm. Marigny-Marmande) 35 J 14
MARNAY
 François 35 J 41
 René 35 J 30
 Renée (ép. Louis Richard) 35 J 36, 41
MARRYANS, Louis 35 J 32
MARS
 famille 35 J 14
 Bertrand Roger de (fils de Renaud) 35 J 14
 Emmanuel Philibert de (fils de Renaud) 35 J 14
 Jean Bénigne de (fils de Renaud) 35 J 14
 Jean-Baptiste de (fils de Renaud) 35 J 14
 Jeanne de (fille de Bertrand Roger, ép. Louis Favereau) 35 J 14
 Marie de (ép. Louis Joseph Victor de Rochechouart) 35 J 14n
 Renaud de 35 J 14
Martigny 35 J 22
MARTIGNY voir Beauvillain de Martigny
MARTIN
 fermier à Courcoué 35 J 52n
 Marie (ép. François de Gréaulme) 35 J 14
MARTINET, Vincende (ép. Jean Beausse) 35 J 31
MAUJALON, Pierre 35 J 30-31
MAULEON, Jeanne de (ép. Guy Pierres) 35 J 23
Mazières 35 J 10
MENANT, Charles 35 J 30-31
-

MERIEN

- Elisabeth de (ép. Philippe de Beauvillain) 35 J 14
- Jacques (fils de Pierre) 35 J 22
- Louis 35 J 22
- Madeleine (fille de Pierre) 35 J 22
- Marguerite 35 J 22
- Marie (fille de Pierre) 35 J 22
- Pierre 35 J 22

MERVEILLANT, Josias (seigneur de Fourchefière et Pelouaille) 35 J 12

MESSEINE, Philippe de 35 J 33

MICHAU, Antoine 35 J 29

MILLION

- Claude (ép. François Roy) 35 J 32
- Françoise (ép. Louis Fonteneau) 35 J 32
- Jean 35 J 32, 36
- voir aussi Million, domaine de

Million, domaine de (comm. Courcoué) 35 J 45

MOISSANT, Antoine (maître serrurier à Chinon) 35 J 61

Monbracq 35 J 24

MONDION

- Charlotte Barbe (ép. Armand de Ruzé d'Effiat) 35 J 45
- François de 35 J 43
- François Joseph Pierre de 35 J 4, 44-45, 47, 59-60

MONJALLON, Françoise Marguerite (ép. Joseph Guillot) 35 J 7, 49

MONTAULD, Anne 35 J 68

Montbarveaume 35 J 68

Montberard 35 J 26

MONTBREUNY, Antoine de (sieur de La Mothe) 35 J 68

Montet voir Le Montait

MONTIGNY (sieur de) 35 J 14n

MONTMORENCY, François de 35 J 13

Montreuil-Bellay (départ. Maine-et-Loire) : église Notre-Dame 35 J 23

MORICEAU, Pierre (maître menuisier du cardinal de Richelieu et seigneur de La Michelière)
35 J 36

Mortagne 35 J 22

MOSSON

- Anne de (ép. François du Pousil) 35 J 22
- Claude de (ép. Louis Merien) 35 J 22

-
- Claude de (ép. René de Blet) 35 J 22
Marguerite de (ép. Bernard de Saint-Jouin) 35 J 22n
Merry de 35 J 22
René de 35 J 22
Moussay 35 J 14
MUGNÉ, Louis de 35 J 41n
Mursigné (comm. Chaveignes, autrefois paroisse du Sablon) 35 J 22
Narçay (comm. Cravant-les-Côteaux) 35 J 12, 27, 29, 41n
Nérondes (départ. Cher) 35 J 21
NOIRÉ voir Bouin de Noiré
Nueil-sous-Passavant voir Nueil-sur-Layon
Nueil-sur-Layon (départ. Maine-et-Loire) 35 J 15n
NYON, Marie Anne de (ép. Nicolas de Barrême) 35 J 20
Oigné (comm. Cravant-les-Côteaux) 35 J 24, 28, 41
Orches (départ. Vienne) 35 J 14
Osmeray (départ. Cher) 35 J 21n
Osmeray (comm. Blet, départ. Cher) 35 J 21n
OUVRARD, Vincende (ép. François Ragain) 35 J 30-31
PALLU, Louis (fermier de Courcoué) 35 J 7n
Parçay voir Parçay-sur-Vienne
Parçay-sur-Vienne 35 J 10
Paris 35 J 54n, 55n, 68
imprimeur 35 J 46
Parlement 35 J 14, 19
Table de marbre 35 J 14
Université 35 J 68
PASQUEREAU DE LAMBRAYE, Marie (ép. Pierre Lemesnager) 35 J 13
PAVY, Joseph (député du Rhône) 35 J 46
PELLETIER
François 35 J 33
Pierre 35 J 32
Pelouaille 35 J 12
PERDRIAU, Jeanne (ép. Etienne Chevalier) 35 J 31
Périgny 35 J 13
PETIT DE LA GUIERCHE, Alexis Françoise (ép. Jacques René François Marie de Vasselot)
35 J 16
Petit Marpallu (comm. Mazières) 35 J 10
-

PICARD (famille) 35 J 35

PICHARD, Jeanne de (ép. Antoine de Vieux) 35 J 34

PIERRES

famille 35 J 23n, 27n

Anne Suzanne (fille de Josias, ép. Isaac II de Gébert) 35 J 13, 23, 30

Gabrielle (ép. Prosper de La Mothe) 35 J 26

Guy 35 J 23

Hector 35 J 12, 27, 29, 39, 41n

Josias 35 J 13, 23, 27n, 28

Maximilien 35 J 26

PINARD 35 J 54n

POIRIER, Pierre 35 J 10

Poitiers (départ. Vienne)

évêque 35 J 23

imprimeur 35 J 23

notaire 35 J 44

Poitou 35 J 23n, 26

généralité 35 J 13

présidial 35 J 16, 18

sénéchaussée 35 J 16

Pont (comm. Razines) 35 J 13-14

Pont Amboisé, seigneurie (comm. Luzé) 35 J 11, 13

Pont Auger : lieutenant 35 J 18

Pont-de-Ruan 35 J 22

POUANT, François 35 J 11

Pouilly, fief de (comm. Courcoué) 35 J 23n, 25-28, 32, 34-35

Preugny (comm. Courcoué)

domaine 35 J 48, 50, 55, 57

métairie 35 J 45, 55n

seigneur(ie) 35 J 12-13, 23-25, 26n, 27-28, 30-36, 41

PRIE

Jean de 35 J 66

Philippe, ép. Jean de 35 J 66

Pussigny 35 J 14n

RABOTEAU, Françoise (ép. Pierre Poirier) 35 J 10

RAGAIN

Claude (fille de François, sœur de François, ép. Martin Froger) 35 J 30

Etienne (prêtre) 35 J 30

François 35 J 30-31

-
- François (fils de François) 35 J 30
Lusset 35 J 36
Mathurin 35 J 30-31
- RAGEAU, Françoise (fille de Gabrielle de Ganes, ép. Pierre Butan) 35 J 12, 23n
- REGNAULT, Jean-Jacques 35 J 67
- REMIGIOUX
héritiers 35 J 20
Jacques de 35 J 19
- RENOULLARD, Charles 35 J 12
- Rhône* (département) 35 J 46
- RICHARD
Jean (notaire) 35 J 68
Louis 35 J 36, 41
- RICHELIEU
cardinal de 35 J 36n
duc de 35 J 5, 14
Richelieu 35 J 27n, 36n
bureau 35 J 54n
couvent des filles de Notre-Dame 35 J 14
duché-pairie 35 J 5, 14
église Notre-Dame 35 J 23
grenier à sel 35 J 9
notaire 35 J 4n
sénéchal 35 J 14
- RIGAULT, Gabriel (bourgeois de Paris) 35 J 68
- RIGNY, Prigent de 35 J 41
Rivallin 35 J 14n
Rivière, seigneurie 35 J 11
Rochebordu (comm. La Flocellière et La Pommeraie-sur-Sèvre, dép. Vendée) 35 J 18
- ROCHECHOUART
Bertrand (vicomte de) 35 J 14
François Alexandre de 35 J 14
François de 35 J 14
Jean de 35 J 14n
Louis Joseph Victor de (fils de Jean) 35 J 14n
Marie Alexandrine Sophie (fille de Bertrand, ép. Jacques Armand Dupin) 35 J 14
Marie de 35 J 14n
-

ROY

- François 35 J 32
- François (autre que le précédent) 35 J 30
- Pierre 35 J 30

RUZÉ D'EFFIAT

- famille 35 J 46
- Armand de 35 J 45, 49

SABOURIN, Marie (ép. André Stavard) 35 J 60

Saché 35 J 22

Saint-Aubin-du-Plain (départ. Deux-Sèvres) 35 J 59

Saint-Clémentin (départ. Deux-Sèvres) : notaire 35 J 59

Saint-Genest voir Saint-Genest-d'Ambière

Saint-Genest-d'Ambière (départ. Vienne) 35 J 14

SAINT-JOUIN

- Bernard de 35 J 22n
- Louise de (ép. Pierre Butan puis Guy Pierres) 35 J 22n, 23

Saint-Maurice-la-Fougereuse (départ. Deux-Sèvres) 35 J 15n

Saint-Mesmin : marquisat 35 J 16

Sassay (comm. Ligré) 35 J 61-65

Saumur (départ. Maine-et-Loire) : notaire 35 J 27n

SAVARY

- Bertrand (fils de Christophe) 35 J 22
- Christophe 35 J 22
- Jean (fils de Christophe) 35 J 22
- Louise (fille de Christophe, ép. Pierre Merien) 35 J 22
- Michel (fils de Christophe) 35 J 22
- René 35 J 22

Serizier (comm. La Flocellière et La Pommeraie-sur-Sèvre, départ. Vendée) 35 J 18

SILVAIN (métayer de la borderie des Bouchets) 35 J 55n

SIMART, Mathieu 35 J 30

SIMIANT (marquis de, seigneur de Blet) 35 J 21n

SORBIERS, Jacques Joseph Alexandre de 35 J 20

STAVARD, André 35 J 60

STUART

- Jeanne (ép. Robert de Villiers) 35 J 68
- Marie (ép. Pierre Deschamps) 35 J 68
- Paul (sieur de Vesines) 35 J 68

-
- TARGÉ, Jeanne de 35 J 24
- TESTU, Anne (ép. Jean Demareau) 35 J 68
- Thouars* : élection 35 J 18
- TORTERUE, René (sieur du Buisson) 35 J 10
- Touraine*
- bailliage 35 J 14
 - ban et arrière-ban 35 J 13
 - coutume 35 J 23n
 - généralité 35 J 13
- Tournelay*, maison de (comm. Voutegon, dép. Deux-Sèvres) 35 J 59
- Tours* 35 J 23n
- Travesais* (comm. Courcoué) 35 J 1n, 2, 10
- Travezay* voir *Travesais*
- Turpenay* (comm. Saint-Benoît-la-Forêt) : abbaye, abbé 35 J 10, 14n
- VALENSON, Jacques de (curé de Courcoué) 35 J 23
- Varanne* (comm. Chaveignes, autrefois paroisse du Sablon) 35 J 22
- VASSELOT, Jacques René François Marie de 35 J 16
- VAUCELLES, Antoinnet de 35 J 66
- Vaugaudry* (comm. Chinon, autrefois paroisse de Parilly) 35 J 23
- VEAU, Louis René (seigneur de Rivière, Pont Amboisé, etc) 35 J 11
- Velleches* (dép. Vienne) 35 J 14n
- VENDEL
- Pierre de 35 J 68
 - Pierre de (fils de Pierre) 35 J 68
- Vesines* 35 J 68
- VIEUX
- Antoine de 35 J 34
 - Jacques de (curateur des biens des enfants d'Antoine de Vieux) 35 J 34
- VILLIERS
- Louis de (sieur de La Buissonnière) 35 J 68
 - Robert de 35 J 68
- VINET
- famille 35 J 18
 - Guy 35 J 18
 - Louis 35 J 18
- VOISINE DE LA RICHARDIÈRE, Louis Jean 35 J 10
- Voutegon* (dép. Deux-Sèvres) 35 J 59
-

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 3
Bibliographie	p. 13
Sources complémentaires	p. 15
Plan de classement	p. 17

RÉPERTOIRE

Seigneurie de Courcoué et dépendances	p. 21
Seigneurie de Preugny et dépendances	p. 24
Domaine de Courcoué	p. 41
Propriétés de la famille Mondion hors département	p. 44
Maison et terre de Sassay	p. 45
Pièces isolées	p. 46

ANNEXES

Tableau géographique des noms de lieux cités dans l'index	p. 51
Index	p. 55